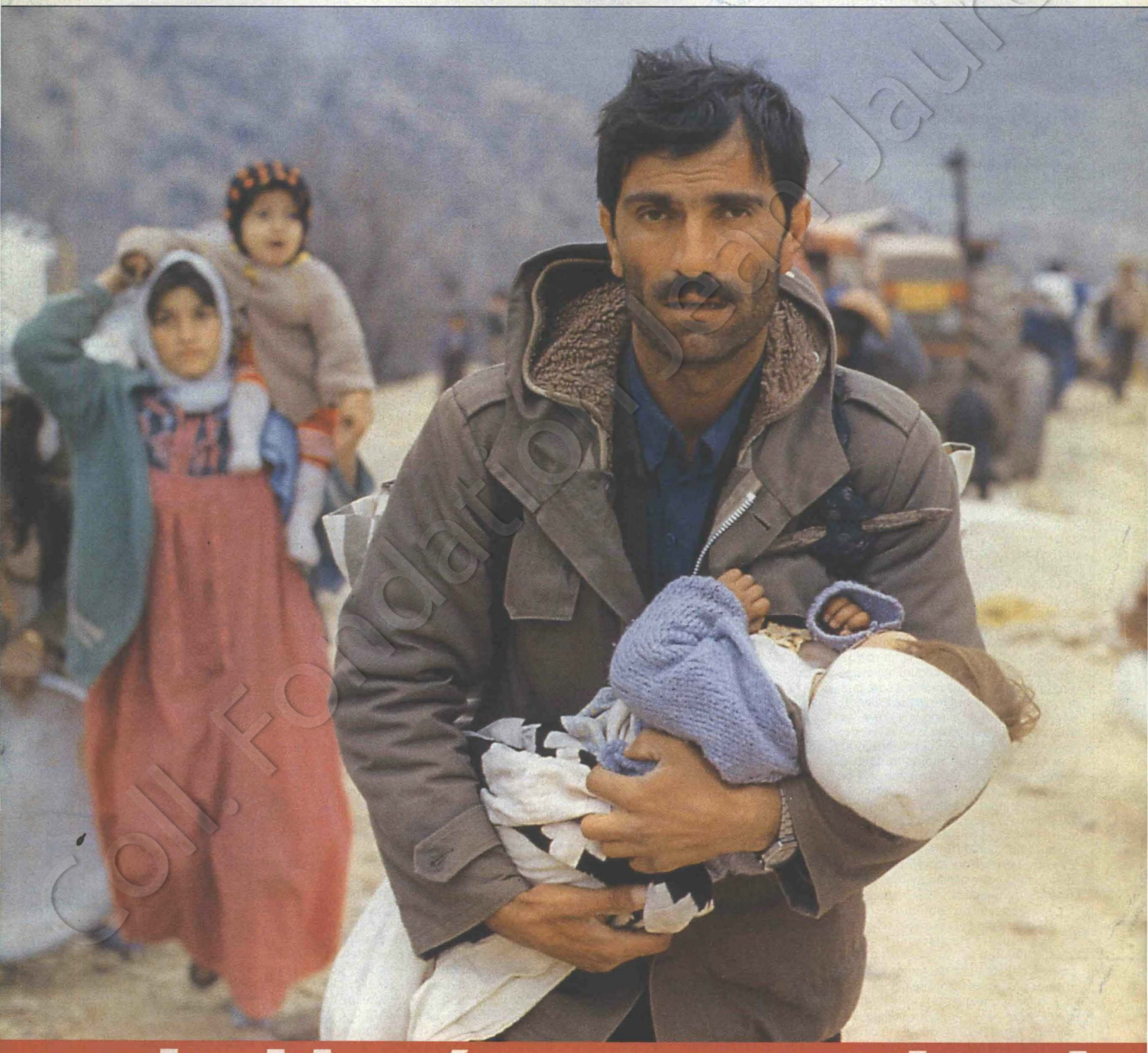
L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N°97 - Vendredi 12 avril 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Droit d'ingérence : un devoir

VOTRE COURRIER

Ils pétitionnaient. Ils manifestaient. Ils inondaient les rédactions de leurs communiqués -et nos boîtes à lettres, parfois, dans tel ou tel quartier. Ils appelaient à défiler "pour la paix" mais l'on entendait, dans leurs cortèges, des cris haineux à l'encontre de l'Amérique. Leurs slogans martelés retombaient inévitablement et uniquement sur : "Bush assassin, Mitterrand complice". Du tyran Hussein, de l'assassin Saddam, de l'envahisseur irakien, rien -ou presque : à peine, au détour d'une phrase alambiquée, la condamnation de l'invasion du Koweït. Jacques Prévert, appelé malgré lui à la rescousse avec le badge ambigu du "Quelle connerie la guerre", rappelant de façon racoleuse la petite main des "potes", ils ont, dans la plus grande confusion intellectuelle et idéologique, arpenté le pavé, avec en refrain têtu et culpabilisateur (du moins l'espéraient-ils) le toujours vieil anti-américanisme alimenté de poujadisme franchouillard à la Le Pen, de poujadisme ripoliné à la Waechter, de poujadisme asthmatique à la Marchais.

La bonne vieille tradition du "défaitisme révolutionnaire", façon Krivine ou Laguillier, rejointe par cet antisémitisme latent qui alimente, sous les noms plus présentables de "antisionisme" ou de "tiers-mondisme", le fonds de commerce idéologique d'une pseudo-gauche catho à la "Témoignage Chrétien", par exemple, tout cela a crié, défilé au canon des "75" et tout cela s'est soigneusement tu, aujourd'hui que Saddam massacre son propre peuple, suicide sa nation, et se comporte comme une crapule assassine à côté de laquelle "notre ami le roi" justement dénoncé par Gilles Perrault, semble un angelot...

Au fait : où es-tu, Gilles Perrault, toi le grand contempteur des horreurs guerrières ?

Où est-tu, désormais que les Irakiens sont massacrés par d'autres Irakiens à la solde du papa Doc de Bagdad ?

Et toi, frère Gaillot, l'évêque qui choisit donc entre "bonnes" et "mauvaises" victimes, comme autrefois les dames patronesses choisissaient entre les bons et les mauvais pauvres, où es-tu ? Serait-ce que les Kurdes, les Irakiens aujourd'hui assassinés par Saddam ont moins d'âme que les victimes de la guerre ? Quel silence, Monseigneur, quel silence : il crève les tympans de la conscience !

Et toi, Krivine, je ne t'ai pas entendu -ou tu parlais bien moins haut que lorsqu'il s'agissait de recommencer le toujours vieux cri "Yankees go home !"

Au moins, pour Marchais, on sait : ce que pense l'URSS, c'est ce qu'il faut penser -et déjà, cela lui est, semble-t-il, aujourd'hui bien difficile...

Et vous, vert tendre Waechter, où est donc passée votre généreuse colère pacifiste ? Entre nous, c'est de la verdure à la Popeye, des épinards : ça ne dure pas ! Et vous voici tel qu'en vous-même l'actualité vous change : un pharisien. Au bébête show des fantômes, vous n'aurez pas la plus mauvaise place.

J'ai, comme quelques-uns, pris connaissance, avec l'émotion qui convient, du dernier "appel des 75" qui, ayant décidé de mettre fin à leur action "anti-guerre", ont quand même, au détour d'un paragraphe (mais il faut chercher) dénoncé "l'horrible massacre du peuple irakien". A moi, Tartuffe ! "Laurent, serrez ma haire avec ma discipline... et cachez-moi ces Irakiens que je ne saurais voir..."

De Le Pen à Waechter, des verts aux verts-de-gris, de la vieille gauche hystérique à l'archaïque direction du PC, on les a vus et c'est leur droit, faire claquer des banderoles de paix : ç'aurait pu être leur honneur si, aujourd'hui, ils n'avaient pas le silence aussi pesant, comme une digestion difficile -celle de la colombe de la paix aux petits pois de la médiocrité, du cynisme et de l'hypocrisie.

Je ne confonds pas le pacifisme avec cette comédie-là, pas plus que je ne confonds le christianisme avec Mgr Gaillot, l'idéal communiste avec Marchais et la défense de l'environnement avec celle des privilèges. Mais trop c'est trop. Les indignations de Gilles Perrault n'étaient donc, en fait, que des contes... Vous n'êtes, Messieurs, que des trafiquants de morale.

Roland Nadaus - Guyancourt (78).

■

Pour exprimer la volonté politique des citoyens d'un grand pays et y répondre de façon permanente, on n'a encore rien trouvé de mieux que les partis. Encore faut-il que ces partis fonctionnent démocratiquement. La Constitution gaulliste de 1958 a eu sur le Parti socialiste l'effet pervers de transformer les courants d'opinion qui se faisaient jour avant chaque congrès en lobbies au service de quelques candidats à la présidence de la République et des petites ambitions de leurs clientèles. Le mal ne vient pas de l'existence de courants, mais de la permanence et de la rigidité qui en font aujourd'hui des partis dans le Parti. Que d'énergie dépensée, gaspillée dans des querelles violentes et parfois mesquines ! L'inoubliable congrès de Rennes fut l'apothéose de cette déviation. Il semble qu'on en ait partiellement tiré la leçon. Espérons qu'au Parti socialiste nous ne voterons plus jamais qu'à bulletins secrets et munis chacun d'une carte à jour ; car seul un parti lui-même démocratique peut faire progresser la démocratie.

On pourrait dire qu'il existe au Parti socialiste trois catégories d'adhérents.

1) Ceux qui ont leur carte, mais ne fréquentent pas les réunions de section.

2) Ceux qui ne viennent aux réunions qu'en période électorale (ignorant que c'est par une activité coutinue qu'une élection se gagne) ; ou bien, au contraire, ceux qui s'abstiennent de venir à ce moment-là de peur qu'on leur propose une corvée.

3) Les militants : ceux qui collent des affiches qu'on ne remarque pas et distribuent des tracts qu'on le lit pas. La télé, en effet, est devenue le média presque exclusif de la politique, avec sa manie de transformer les leaders politiques en stars conseillées (souvent mal) par des publicistes réduisant tout au "look" et aux petites phrases. Le résultat de ce théâtre aux yeux des Français est de faire paraître la politique de plus en plus "politicienne". Comme tout cela est lointain et dérisoire pour ceux qui vivent quotidiennement les difficultés de la vie ! Un soir, j'ai entendu un militant murmurer : "Qu'est-ce que je fous ici ?" Ça m'a fait mal. J'ai compris que, pour lui, tout se passait désormais au sommet, entre les élus et leurs experts et que lui n'était plus rien. Soyons lucides : la communication est coupée.

La démocratie suppose aussi la proximité. Une solution ? Morceler nos sections -trop grandes- en de nombreuses petites sections de quartier où tout le monde se connaît bien, où l'on invite de temps à autre les voisins et dont les militants visitent de temps en temps ces mêmes voisins par un porte-à-porte où l'on discute du quartier, d'un événement, d'un article ou d'un tract. De telles sections, proches des gens, feront passer l'information des citoyens du PS et l'information du PS aux citoyens. Alors, le Parti socialiste sera un véritable parti populaire. Vivent les sections, base de la démocratie dans notre Parti !

René Thoraval - Montpellier (34).

■

Je suis un adulte handicapé de 33 ans, apte au travail et reconnu par la COTOREP. Actuellement, je fais un CES (contrat emploi-Solidarité) à la mairie de Saint-Martin-lès-Boulogne au service des espaces verts. Mon contrat s'arrête au 30 avril 1991. Ils reprennent ceux qui touchent le RMI (moi je ne le touche pas), et ceux qui ont plus de 3 ans de chômage, (moi, je n'ai que 2 ans de chômage, ce qui ne compte pas). Malgré toutes mes demandes d'emploi, j'ai toujours entendu la même réflexion : "Vous êtes handicapé, vous ne savez plus rien faire". Voilà la mentalité des chefs d'entreprise! Je suis allé revoir le maire de ma commune en pensant qu'après mon CES, il pouvait m'embaucher à temps soit partiel soit complet. Mais est-ce que les communes respectent bien leurs quotas ?

Car on fait beaucoup de social aussi pour les adultes handicapés. Le PS devrait se pencher sur l'intégration des adultes handicapés dans les entreprises et les communes. Il est très dur d'être handicapé et rejeté comme une quantité négligeable. Je suis marié, père de deux enfants de 5 et 7 ans, et même aux enfants, on dit : "Ton père est boîteux et il ne travaille pas."

Pascal Lerat - St-Martin-lès-Boulogne (62).

■

J'ai été choqué par la lettre de M. André Lerme ("Vendredi" 29 mars 1991), car je voudrais corriger la bien triste image que cette lettre doit donner des enseignants.

En effet, que penser d'un couple percevant mensuellement des revenus d'environ 20.000 F qui trouve insupportable de participer pour la somme de 245,40 F à l'effort social de la CSG ?

Sans parler des bénéficiaires du RMI, combien de jeunes ménages doivent survivre avec des salaires de moitié inférieurs aux ressources de ce couple ?

Je voudrais dire à mon collègue (je suis moi-même instituteur retraité) qui termine ainsi sa lettre : "Il a fallu attendre un pouvoir socialiste pour voir cela" que je me félicite de cette décision si elle peut apporter une aide aux exclus de notre société. Et... bienvenue à la CSN (contribution à la solidarité nationale) !

Maurice Marty - Cahors (46).

■

Pourquoi ne touche-t-on pas au mode de scrutin des élections cantonales ? Qui m'expliquera pourquoi la proportionnelle à deux tours avec prime à la liste arrivée en tête est souhaitable pour les collectivités territoriales que sont les communes et les régions et inadaptée aux départements ?

Il est nécessaire de ramener aux bureaux de vote de nombreux électeurs qui n'en sont éloignés. Un système simple et harmonisé, donnant des majorités stables tout en permettant la représentation des minorités devrait être mis en place à partir de 1992. Que penser d'un mode de scrutin qui fait élire deux conseillers généraux : l'un dans un canton de 1.000 habitants et l'autre dans un canton de 12.000 habitants, ce qui est le cas dans mon département ? Que penser du même scrutin qui donne 15% des sièges de l'assemblée départementale avec 40% des voix ? Je réfute par avance l'argument qui consiste à mettre en avant la nécessaire relation privilégiée entre l'élu cantonal et la population de son canton ; ce n'est pas la réalité d'aujourd'hui. L'élu le plus proche de la population est actuellement le maire et non le conseiller général.

Quant au choix de la circonscription électorale de chaque type d'élection, la logique voudrait que chaque collectivité territoriale soit la circonscription électorale mais au plan départemental. Après tout, ne serait-ce pas une bonne initiative de grouper les cantons (par 8 ou 10) par entités économiques ou géographiques : des districts, par exemple, et commencer à réaliser en quelque sorte l'indispensable intercommunalité qui nous fait tant défaut ?

Robert Valour - Monistrol-sur-Loire (43).

■

Il faut tirer de cette guerre absurde une terrible leçon. C'est le commerce des armes le grand responsable. C'est grâce à lui qu'un dictateur a pu mettre sur pied une armée considérable munie des engins de destruction les plus perfectionnés. Supprimer ou diminuer fortement cette activité, comme il est prévu, c'est aggraver notre déficit commercial, c'est supprimer des milliers d'emplois, créer encore du chômage.

Nous sommes dans une crise économique depuis de nombreuses années et rien ne permet de penser que cette situation va s'améliorer à courte et même à longue échéance.

Il faut trouver d'autres remèdes que ceux indiqués dans le texte préparatoire à la convention nationale (p. 12). "Augmenter la croissance par la modernisation de notre industrie" c'est automatiser, c'est utiliser la cybernétique, les ordinateurs, etc., c'est supprimer du personnel car la "croissance" a des limites.

On n'arrête pas le progrès, sans doute, il ne faut surtout pas arrêter le progrès social qui est la raison même de l'existence du PS.

André Vigier - Vienne (38).

■

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication : Bernard Roman (78.48)
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)

Politique : J.-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.55)
Secrétaire de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.79)
Réalisation : Sandrine Girard (78.79) Taoufik Khatib (78.54)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : N (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44 / 7848)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

Crédits photo :
Patrick Robert / Sygma (Couv.) ; Nicolas / SIPA-ECO (pp. 3 et 11) ; D.R. (pp.3, 10, 17, 20 et 21) ; Ranzi Haydar / AFP (p. 8) ; Maillac / REA (p. 13) ; Pierre Philibert (p. 15) ; E.R.L. / SIPA-ICONO (p. 19) ; Autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 248.500 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 *Un congrès anticipé sur la sellette*
5 • *A Cachan, ils ont dit*
• *Pierre Mauroy*
6 *Urba : la justice en marchepied*

INTERNATIONAL

7 *Les Kurdes et la résolution 688*
8 *Au Maghreb après la crise*
9 *Identité de l'Europe et défense européenne*

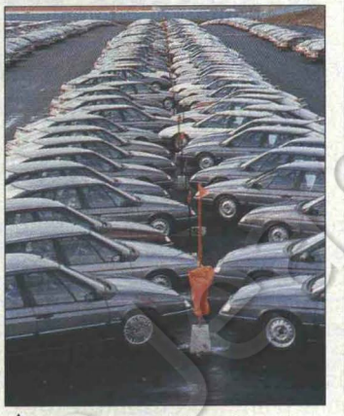
11 à 13 **DOSSIER**
Santé de l'automobile
11 *L'automobile, le Japon et le marché*
12 • *Le parc automobile français*
• *Le dossier japonais*
13 • *Chômage technique et chômage partiel*
• *Chômage partiel : un peu, beaucoup...*

SOCIETE

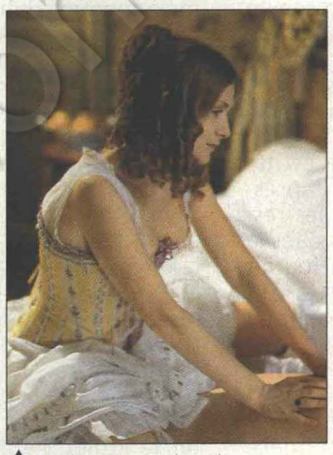
14 *Les cures thermales dans tous leurs états*
15 *Goooaal !...*
16 *Calendrier scolaire*



▲ *La convention de Cachan (p. 6).*



▲ *Santé de l'automobile (pp. 11 à 13).*



▲ *Madame Bovary (p. 20).*

REGIONS

17 *Les Côtes-d'Armor gèrent les transports*

VIE PRATIQUE

18 *Union libre : 1- La vie quotidienne*

CROQUIS

19 • *Claude Estier*
• *Virgil Tanase*
• *Le dessin de la semaine*

CULTURE

20 • *Jean Piveteau, paléontologue*
• *Cinéma : "Madame Bovary"*
• *Télévision*
21 • *Théâtre de Suisse romande*
• *A l'Eure du rock*
• *La chaîne avec Rimbaud*
• *Romans policiers*
22 • *Post-scriptum*
• *Agenda spectacles*

INVITE

23 *Danièle Sallenave*

■ AGENDA ■

• **36.14 code PS.** Vos questions sur l'audiovisuel public, le 16 avril de 18 à 20 h, avec Frédérique Bredin, secrétaire nationale à l'audiovisuel.

• Rencontre : **"La culture dans toutes ses régions"**, le 13, Palais des sports, rue P.-V. Radot, Créteil. ☎ 45.56.78.23.

• Colloque : **"La justice et l'Etat, indépendance, responsabilité et liberté du juge"**, avec H. Nallet et G. Collomb, le 13 à 10 h, Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris. ☎ 45.56.79.15.

• Dîner-débat : **"Les Paris d'Haussmann, les paris d'aujourd'hui"**, (Rassembler à gauche) avec M. Agulhon, M. Cantal-Dupart, J.-L. Subileau et G. Sarre, le 16 à 20 h, au restaurant du Musée d'Orsay, 1 rue de Bellechasse, 75007 Paris. ☎ 45.49.76.23.

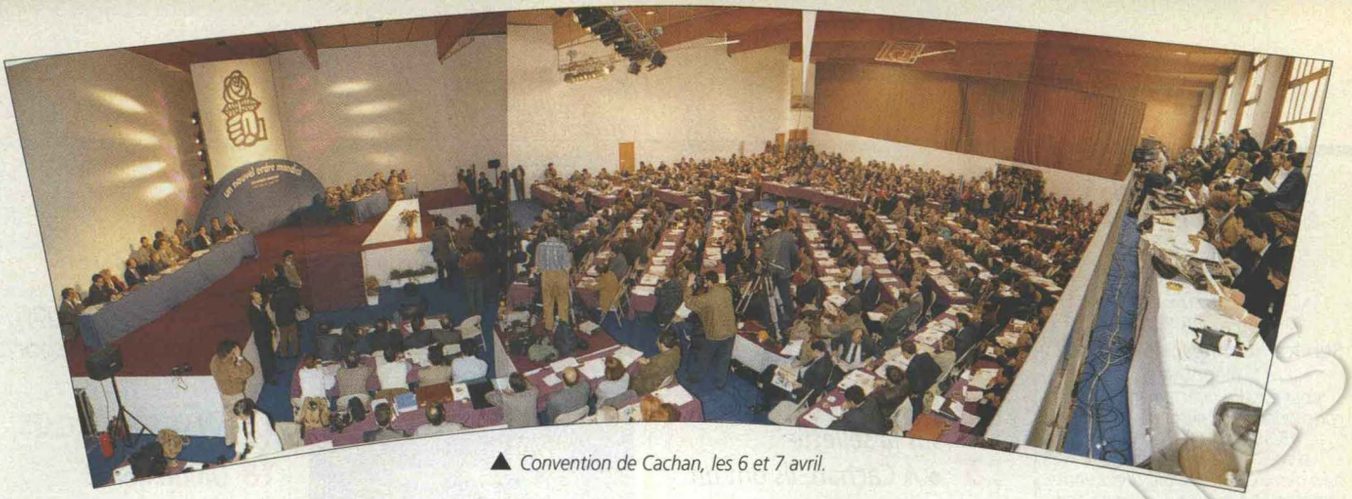
• Réunion-débat : **"Quelle politique familiale pour demain ?"** et **"La petite enfance dans la commune"**, avec Annick Morel, le 17 de 10 à 13 h, 1er bureau de l'Assemblée nationale. ☎ 45.56.77.37.

• Rencontre : **"L'action culturelle et l'enfance"** avec F. Geindre et A. Calmat, le 2 mai, Maison de la Culture. Bourges. ☎ 45.56.78.23.

La fée verte

Non, il ne s'agit pas de ce breuvage cher à Verlaine, mais d'une maison qui travaille dans la communication et aussi un peu dans l'armement (oh, seulement 20% !). Or, dans ce monde des holdings, on vend, on achète, sans se rendre compte qu'un quidam -avec qui on est en conflit- détient 8% de vos actions par le biais d'une société panaméenne.
Bien sûr, on dément, on dit que ce n'est pas sérieux, mais tout de même, pour se mettre à l'abri, on gèle les dites actions. Et, comble d'atrocité dans ce univers impitoyâáâble, on décide de ne plus servir de dividendes. Ah mais !
Conclusion : si tu ne vas pas à Lagardère, Saddam viendra à toi.

J.R.



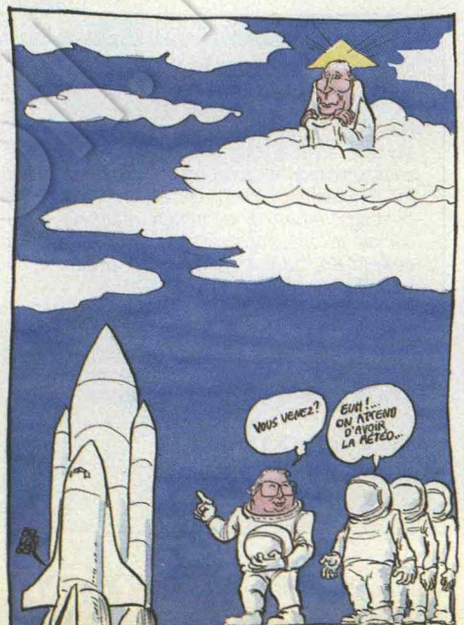
▲ *Convention de Cachan, les 6 et 7 avril.*

de l'international aux questions internes

Nouvel ordre international, question kurde et partage économique, mais aussi l'idée d'un congrès anticipé pour rassembler ou recomposer le PS sur la base du Projet. Autant de problèmes qui ont animé et fait discuter les nombreux délégués et les observateurs.

Du nouvel ordre mondial au nouvel ordre dans le PS, n'y aurait-il qu'un pas ? La convention nationale de Cachan consacrée aux questions internationales après la crise du Golfe, (extraits des principales interventions, p.5) a permis de lancer le débat sur l'opportunité d'un congrès anticipé. Cette discussion sera tranchée en juin, lors du prochain comité directeur. En attendant, la proposition de Pierre Mauroy d'avancer le congrès a été accueillie avec perplexité par les jospinistes, les rocardiens et Socialisme et République, et avec hostilité par les fabiusiens.

L'objectif du premier secrétaire est de sortir le PS des ambiguïtés de l'après-Rennes et de mieux impliquer les responsables des différents courants dans la vie du Parti. Le calendrier lui en fournit l'occasion. Le prochain congrès, qui devrait avoir lieu en mars 1992, coïncide avec les élections régionales. Dès lors, l'alternative est simple : soit il faut le repousser de trois mois, soit il faut l'avancer d'autant. Pierre Mauroy préfère la seconde hypothèse. Il suggère donc de coupler le congrès avec la convention qui doit entériner le Projet, à la fin décembre. En appelant à une sorte de "congrès idéologique", qu'il souhaitait déjà avant Rennes, Pierre Mauroy voudrait recomposer le PS sur la base d'idées, et non d'affrontements de personnes, à la veille des prochains rendez-vous électoraux. Une manière de mettre l'ensemble des responsables du PS devant leurs responsabilités et de les inciter à montrer qu'ils sont capables de se déterminer en dehors des rivalités personnelles. En outre, quel que soit le résultat du scrutin régional, le premier secrétaire du PS ne tient pas à être seul à "porter le chapeau".



Cohérente et séduisante, cette logique sera-t-elle adoptée par tous les chefs de file du PS ? Un congrès constitue un enjeu de pouvoir. Le risque est réel que la discussion sur le Projet se trouve polluée par le débat sur la répartition des responsabilités à la tête du Parti. Cette crainte est surtout celle de Socialisme et République. "Je suis favorable à un congrès en deux parties, explique Pierre Guidoni. L'une en décembre pour adopter le Projet, l'autre en juin 1992 pour élire la direction du PS. Sinon, on risque de retomber dans les mêmes querelles qu'à Rennes et de tuer le Projet."

Jean Poperen est également sceptique : "L'important n'est pas tellement la date du congrès. Il convient plutôt de s'interroger : allons-nous faire un Rennes-bis ? Il faut préalablement mettre en place des règles du jeu car les rapports de force n'ont pas changé fondamentalement depuis un an."

Tout en restant prudents, les rocardiens reconnaissent que le PS a besoin d'un bon "électrochoc". "Un congrès anticipé faisant émerger une majorité et une minorité pourrait avoir lieu", estime Michel Sapin.

Beaucoup plus perplexe est Lionel Jospin : "S'il s'agit d'effacer Rennes, de nous unir, d'éviter les batailles de pouvoir, pourquoi pas ? Mais alors, ne forçons personne. Tenons compte des objections. Mettons-nous d'accord sur ce que sont nos objectifs en agissant ainsi. Nous ne voulons pas d'un Rennes mou."

L'opposition la plus nette provient des fabiusiens. "Je ne souhaite pas un congrès anticipé, affirme Marcel Debarge. Rennes n'est pas terminé." Et Laurent Fabius, qui pense que le temps joue pour lui au sein du PS, ajoute : "Faut-il vraiment choisir d'octobre à décembre 1991, c'est-à-dire précisément la période où se prépareront sur le terrain les élections cantonales et régionales, si nous voulons les gagner, ou bien faut-il préférer la période d'avril à juin 1992, c'est-à-dire après qu'elles auront eu lieu ? Chacun tirera la conclusion. J'ai mon idée. Quant aux difficultés que prétendrait régler un avancement de date, (...) je ne pense pas que ce soit la bonne façon de les résoudre. Nous aurons l'occasion d'en discuter au moment où la question devra être tranchée, c'est-à-dire en juin prochain."

Les socialistes ont donc deux mois pour réfléchir sur leur avenir. Faut-il accélérer le cours des événements ou attendre les échéances normales ? Pierre Mauroy est prêt à la discussion et se dit ouvert à "toutes les propositions". En juin, le PS fêtera ses vingt ans. Cet anniversaire l'inspirera-t-il pour orienter son destin ?

Jean-Pierre Bedeï

Sanctions : modération dans la rigueur

La convention nationale avait à prendre des sanctions contre les parlementaires qui avaient fait preuve d'indiscipline lors de la crise du Golfe. Elle s'est efforcée de le faire avec "modération" dans la "rigueur". Les députés Jean-François Delahais, Jean-Pierre Fourré, Jean-Pierre Michel, Hélène Mignon, Gilberte Marin-Moskovitz, appartenant à Socialisme et République, Marie-Noëlle Lienemann, les sénateurs Paul Loridant et Maryse Bergé-Lavigne sont suspendus de délégation jusqu'à la fin de la session parlementaire. Quant à Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon, Roland Carraz et Max Gallo, ils écopent de la même sanction jusqu'à la prochaine convention, à l'automne.

Michel Rocard

En vérité, ce que les événements du Golfe ont cruellement illustré, c'est la nécessité d'une intervention forte et volontaire du politique pour redonner un sens à la construction européenne. Le grand marché est nécessaire et souhaitable. Il ne peut pas être l'élément constitutif d'une identité européenne. Plus la production et les services s'internationalisent, plus on trouve les mêmes d'un bout à l'autre de la planète. Une identité européenne se forgera au contraire à travers le modèle culturel et social qui s'est édifié au cours des siècles d'une histoire mouvementée et pourtant commune. L'Europe a des choses à faire et à dire chez elle, aux Européens, mais elle est aussi porteuse d'un message qu'attendent les pays d'Europe de l'Est et ceux du tiers monde qui cherchent d'autres voies de développement que celles du capitalisme sauvage ou du communisme en faillite. Elle ne sera à la hauteur de cette attente et de cette espérance que si s'organise une véritable puissance publique européenne. C'est à mes yeux l'enjeu fondamental des conférences intergouvernementales qui doivent intervenir cette année et d'ici à 1993. Pour que l'Europe existe, elle doit s'affirmer comme une puissance politique et s'en donner les instruments. La France, comme chacune des grandes nations de ce continent, s'est bâtie autour de trois références essentielles : une monnaie, une armée, une citoyenneté. Eh bien, l'Europe elle aussi n'acquèrera une existence que si elle se dote d'une monnaie unique, que si elle construit progressivement une politique étrangère et une politique de sécurité et que s'échafaude un sentiment d'appartenance collective.

Pierre Mauroy

La question kurde nous engage à une réflexion plus générale sur la question des minorités. Nous, socialistes, affirmons que nulle part dans le monde ne saurait exister de réglement de paix sans libre expression des populations. Soyons clairs cependant, dans le monde tel qu'il est, avec des frontières qui tirent leur légitimité de l'histoire, nous ne croyons pas qu'à chaque nationalité doive nécessairement correspondre un Etat. La plupart des minorités, d'ailleurs, ne le demandent pas. Mais, en revanche, à chaque nationalité doit correspondre le respect des droits, droit à l'identité, à la langue, à la culture, et, bien sûr, droits de l'homme. La question est de savoir comment l'assurer.

Il est indispensable que les organisations internationales, et particulièrement l'ONU, envisagent un élargissement de leur action au-delà des relations entre Etats. D'ailleurs, le Conseil de sécurité s'est reconnu compétent pour sanctionner l'Afrique du Sud, coupable de faire régner l'apartheid. Quand la vie d'un peuple est en danger, comment l'ONU pourrait-elle s'abstenir d'intervenir sous prétexte d'arguties juridiques ?

La non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat reste sans doute un principe essentiel. Mais notre conscience de socialistes nous appelle à un véritable devoir d'ingérence humanitaire. Et nous nous félicitons de la décision de l'ONU hier soir.

Lionel Jospin

Pour nous, le droit l'emporte sur la force. Nous agissons pour qu'il progresse : droit des peuples, reconnaissance internationale et condamnation des crimes contre l'humanité, devoir d'ingérence de la communauté internationale lorsqu'ils se produisent. De nouveaux concepts internationaux progressivement s'imposeront, surtout si nous les portons. Il y a plusieurs années que je dis que les droits de l'homme, la nature des régimes, sont devenus des questions de politique internationale. De plus en plus, droit interne et droit international vont se mêler. Pour nous, la coopération internationale l'emporte sur les conflits et les égoïsmes : travaillons à une organisation économique plus juste de l'espace (Nord/Nord et Nord/Sud).

Pour nous, la démocratie s'impose partout : c'est dans cet esprit qu'il nous faut envisager nos relations avec l'Est, avec le tiers monde et aussi avec le ou les mondes arabes. Des dialogues nouveaux se feront jour, où nous aurons à proposer nos solutions sans esprit néocolonialiste.

La France refuse les hégémonies, d'où qu'elles viennent. Elle joue, en Europe, un rôle central. Confortons la, en bâtissant d'un même pas l'Europe des Douze (union économique et monétaire, union politique) et une confédération plus large (les deux ne s'excluant pas, mais s'épaulant).

Laurent Fabius

Evoquant le contrôle des ventes d'armes, Laurent Fabius s'interroge : "Peut-on à la fois dire "nous voulons le développement" et interdire à nombre de pays du tiers monde l'accès aux technologies sophistiquées ? De plus en plus, des technologies qui ont des usages civils légitimes peuvent avoir des applications militaires : avec une usine d'insecticide, on fait des fabriques de gaz de combat. Au nom de quoi nous, pays riches, déciderions-nous ceux qui auront le droit ou non d'accéder à la modernité ? La question est extrêmement complexe à résoudre mais sa complexité ne doit pas être utilisée comme un prétexte pour ne rien faire. Elle ne peut être résolue que par la concertation permanente, des procédures libres d'inspection consenties par les pays acheteurs, une espèce de code de bonne conduite, un contrôle effectif de son application. Alors là, oui, si des transgressions sont constatées, il y aura un critère incontestable pour dire : on arrête, on ne vend plus des technologies civiles à ce pays car il les détourne à des fins militaires.

En tous cas, il est clair que la France doit progresser avec l'Europe dans une politique stricte de contrôle des ventes d'armes ! La fin de la guerre du Golfe, la prochaine loi de programmation militaire nous y conduisent aussi. L'Internationale socialiste, le Parti socialiste français, doivent être au premier rang de ceux qui proposent et agissent en ce sens.

Pierre Guidoni

Deux points de vue se sont exprimés dans le Parti, et seulement deux. Le Parti ne s'est pas déchiré, il a débattu, on appelle cela la démocratie.

Le président de la République a choisi la politique qui lui paraissait la meilleure, en fonction de ce qu'il estimait être l'intérêt supérieur du pays. C'est la grandeur et la solitude de sa fonction, et le jugement final est celui de l'histoire, car l'histoire a tranché, en ce sens que, comme toujours, une politique a été réellement mise en œuvre tandis que l'autre restera une pure virtualité, une simple construction de l'esprit dont nul ne pourra jamais dire ce qu'elle aurait donné si...(...)

En tous cas, les faits sont là, et comment ne pas en tenir compte ? Mais c'est vrai pour nous tous, quel qu'ait été notre choix, la guerre a été brève, limitée, circonscrite. Nous avions tous imaginé que les choses pouvaient se passer autrement. Elle n'a été cruelle et sanglante que pour l'adversaire, aucun de nous n'était sûr à l'avance qu'il en serait ainsi. Et pour nous tous, l'angoisse et l'amertume demeurent. Comment ne pas évoquer aujourd'hui le massacre des Kurdes, ou même, on en a moins parlé, la situation intérieure du Koweït libéré ? Une guerre n'est réellement celle du droit que si elle débouche sur une paix de justice. Nous l'avons dit, nous en avons fait des affiches.

Mobilisons-nous pour cette paix de justice dès aujourd'hui, en ne craignant pas de parler haut et fort. C'est le rôle de la France et c'est le rôle de notre Parti.

Jean Poperen

Un certain nombre de camarades ont paru hésiter entre ce que j'ai appelé la démocratie imparfaite des Etats-Unis mais quand même incontestable, au regard de nos critères, de nos valeurs, et le régime tyrannique de Saddam Hussein. Moi, j'avoue qu'à aucun moment je ne pouvais hésiter quand les Américains ont débarqué en 1944, même si j'avais déjà, à l'époque, un jugement négatif sur leur société, sur le fait qu'ils nous libéraient de ce dont nous ne voulions plus depuis quatre ans.

On ne peut pas mettre les valeurs les plus élémentaires les unes par dessus les autres. Et c'est un peu ce qui s'est fait. Il est temps de voir les choses comme elles sont et, donc, de chasser ce que j'appellerai, malgré tout, certains fantasmes. En effet, nous allons avoir à nous concerter avec cette puissance américaine -notamment dans la réponse à apporter aux problèmes qui sont la cause profonde des difficultés, des affrontements, des risques de crises dans le tiers monde, c'est-à-dire son état de misère, son état économique.

Alors là, il faut nous interroger. Qu'avons-nous fait en tant que force socialiste et qu'a fait dans son ensemble le mouvement socialiste pour faire passer dans la pratique les directions indiquées par le président de la République, il y aura bientôt 10 ans, dans le discours de Cancun ?

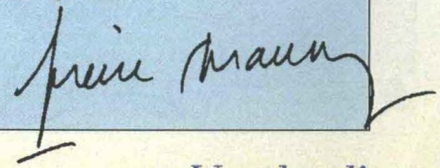
Etat de droit

La lamentable équipée d'un juge du Mans qui s'est terminée sur le bord d'un trottoir devait-elle déclencher le vote d'une motion de censure à l'Assemblée ?

A première vue, le soufflé qui a monté très vite en début de semaine avec l'aide de certains médias et les encouragements des agitateurs habituels de la droite est retombé dès mercredi. Le gouvernement n'aura pas été renversé sur ce cambriolage juridico-médiatique. Mais il faut aller plus loin. Au nom de l'indépendance du pouvoir judiciaire, certaines personnalités et certains partis ont décidé de partir en guerre contre le gouvernement. Avec une hypocrisie qui n'a d'égal que leur comportement au pouvoir il y a plus de dix ans maintenant, ils tentent de faire passer les socialistes pour des fossoyeurs des libertés judiciaires.

C'est oublier trop vite qu'avant 1981, le système judiciaire était trop souvent dans les mains du pouvoir politique. Une bonne manière d'éviter que sortent les affaires gênantes ou que débouchent les procès à scandale. Héritiers de cette situation, les socialistes, sous l'impulsion de François Mitterrand et Robert Badinter, ont cherché à rétablir un Etat de droit par des mesures significatives : suppression des juridictions d'exception, mais aussi protection des libertés individuelles.

Or, cette notion d'Etat de droit n'est viable que si le juge se soumet à la loi, s'il entretient une distance entre lui et ses passions, entre ses fonctions et ses opinions. Le juge du Mans, pour avoir transgressé ces obligations, viole l'Etat de droit. Il agit en pleine illégalité, le comble pour un juge. Dès lors, le citoyen ne peut se sentir à l'abri d'une foucade, d'un caprice, d'un coup de publicité. La droite, à travers cette affaire, témoigne d'un intérêt bien nouveau pour l'indépendance de la justice. Elle montre, s'il était nécessaire, qu'elle cherche par tous les moyens à exister et à trouver son unité. Elle perd un peu de sa crédibilité. Mais l'antiparlementarisme risque, lui, de progresser.



la justice en marchepied

Tollé de certains magistrats et des chevau-légers de l'opposition après la rocambolesque affaire de la perquisition du juge Jean-Pierre. Un combat douteux où la justice sert de marchepied à une opération politico-médiatique et à une hypocrite motion de censure.

Les barytons de l'opposition justifieraient leur montée au créneau par le desaisissement du "petit juge" du Mans, Thierry Jean-Pierre. L'intéressé ne manifeste pas la même indignation. "Je m'attendais à être dessaisi plus tôt, mais on a couru trop vite pour eux", a-t-il déclaré "avec un sourire" (dixit "Le Monde"), après ce qu'il doit considérer comme un exploit, plus sportif que judiciaire. Qu'on en juge. Pour parvenir au siège parisien d'Urba-Technic, bureau d'études lié au PS, liquidé conformément à la loi de financement des partis, ce qui est loin d'avoir été fait par toutes les organisations politiques, le magistrat manceau est parti d'une affaire d'accident du travail.



Il aura fallu pour cela que ce fondateur du Forum de la Justice, dans le cadre duquel il invite l'inspecteur Gaudino, qui avait déjà fait parler de lui en relâchant, pour protester contre la loi d'aministie, des petits délinquants qu'il avait lui-même jetés au trou, reçoive un providentiel coup de téléphone anonyme, arguant de liens entre l'entreprise et Urba-Technic. Grâce à la complicité de deux substituts du parquet du Mans, Jean-Pierre s'est "auto-saisi" d'un dossier instruit par ailleurs. Suit la perquisition où le juge veut ignorer qu'il est dessaisi d'un dossier, s'enferme dans les locaux désertés de ce qui reste d'Urba après avoir changé les serrures -ce n'est plus Zorro, c'est Arsène Lupin- et scelle cinq cartons de documents dont il faut être singulièrement naïf pour penser qu'ils pourraient contenir quoi que ce soit d'explosif. Tout cela après avoir invité des journalistes à participer à cette curieuse forme d'instruction (ne parlons plus de l'obligation légale de secret...) et à informer largement tout Paris par le truchement de l'agitateur-éditeur d'extrême droite Jean Montaldo.

Le but de la manœuvre n'est pas seulement là. Il s'agit de faire expier au pouvoir politique, et peu importent les moyens, la loi d'amnistie qu'il a fait voter avec l'assentiment de toute la classe politique, quoi qu'elle en dise aujourd'hui. Que le juge Jean-Pierre n'apprécie pas cette loi, c'est son droit le plus strict. Cela ne lui donne pas autorité à confondre son droit avec le droit. Sinon, sur le modèle de cette ténébreuse affaire, on pourra, à partir de n'importe quelle petite affaire sur n'importe quel point du territoire, "se payer" le client dont on veut la tête pour sa gloriole ou son profit. Une certaine gauche n'a pas toujours fait preuve de lucidité en ce domaine par le passé. En s'emparant de n'importe quelle provocation, quitte à écorner un peu plus un Etat de droit qui a, en France, des assises moins solides qu'on ne le croit, la droite, même si elle espère de petits avantages immédiats avec son hypocrite motion de censure, n'en sortira pas grandie à terme.

Sur le plan parlementaire, les différents groupes de l'opposition, après avoir mardi après-midi fait monter la pression sur cette affaire, n'ont pas hésité à déposer un texte de censure. Rebondissant mercredi, le Garde des Sceaux, Henri Nallet, a eu beau jeu de démontrer, à la suite de Georges Kiejman, les agissements totalement contraires à nos lois du juge du Mans. Défendre la liberté du pouvoir judiciaire à partir d'une affaire qui viole toutes les lois et les protections des libertés individuelles, c'est quand même une méthode curieuse pour des législateurs.

Cette affaire parlementaire ne devrait pas aller beaucoup plus loin. La droite tient à politiser les choses au son de la "justice libre". La gauche fait de l'affaire Jean-Pierre un pétard mouillé et un lamentable cambriolage "juridique". La justice et les magistrats se trouveront au centre des débats du colloque organisé ce samedi par la Fondation Jean-Jaurès. La défense des lois de notre République ne se fera pas à coup d'apostrophes ou d'injures au Parlement. Elle exige rigueur et transparence de la part de tous.

Bernard Chaouat

BREF... EN BREF... EN

■ **L'anniversaire du 10 mai commence dès le... 17 avril dans les télés. L'émission "La Marche du siècle" sur FR3 sera conçue autour du film de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, auteurs du livre "La décennie Mitterrand" paru au Seuil. Suite sur A2 (22 h 15) les 29 avril et 6 mai pour les deux parties du film d'Hugues Le Paige "François Mitterrand : le pouvoir du temps, le temps du pouvoir". En attendant TF1 un peu plus tard.**

■ Marcel Wacheux, député rocardien du Pas-de-Calais, a démissionné du PS après que la présidence de la Sacomi, Société d'économie mixte pour l'aménagement des communes minières, lui eut échappé au profit de J.-P. Kucheida, député-maire fabiusien de Liévin. "C'est une décision longuement mûrie à force d'avoir la sensation de ne plus être considéré comme socialiste à partir du moment où on n'est pas fabiusien", a-t-il expliqué.

■ **Beaucoup de bruit pour une voix lors du vote de la loi sur l'administration territoriale. L'accélération de l'obligation du vote personnel et des méthodes de travail parlementaires s'impose de plus en plus sous peine de faire encore progresser l'anti-parlementarisme et les voix à Le Pen.**

■ La Fondation Jean-Jaurès, qui a pour but de mener des études et des recherches internationales ainsi que de développer la coopération du PS avec l'étranger, s'installera dans les locaux actuels de la FNESR, 12 cité Malesherbes, 75009 Paris.

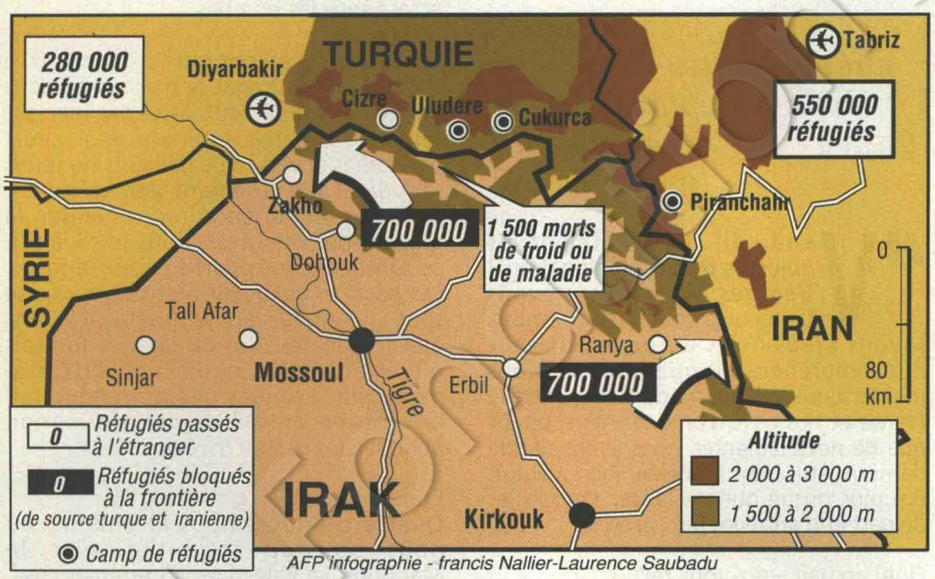
■ **"Convaincre", le club des amis de Michel Rocard a cinq ans. Pour célébrer cet anniversaire, ses responsables ont décidé d'organiser un grand colloque les 13 et 14 avril, au CNIT Paris-La Défense. Thème des débats : une nouvelle citoyenneté. Sous la houlette de Roger Bambuck, carrefours et tables rondes traiteront de "la rénovation politique". Débats conclus par Michel Rocard.**

■ "Vu de gauche", c'est le titre du journal publié à l'initiative de Jean Poperen. Il a pour thème "repenser l'international" et réunit les signatures d'Alexandre Adler, Bernard-Henri Lévy, Pascal Bruckner, Daniel Cohn-Bendit, El Yazami, Laurent Fabius, Gilles Kepel, Pierre Mauroy, Alain Minc, Benjamin Stora, etc. Une contribution au débat d'idées.

■ **Le Pen débordé sur sa droite ? Délire antisémite d'un dirigeant écologiste, Jean Brière, débouchant sur le thème lepéniste bien connu de l'omnipotence juive dans les médias, au conseil national interrégional des Verts. Le tiers des représentants nationaux des Verts refuse de le condamner.**

les Kurdes, la résolution 688 et le droit d'ingérence

Il aura fallu le massacre sanglant, impitoyable, d'un peuple éternellement sacrifié par l'histoire. Il aura fallu ces images de centaines de milliers de personnes fuyant dans les montagnes glacées du Kurdistan irakien, la répression implacable de Saddam Hussein. Il aura fallu, un peu tardive mais solitaire (au début du moins), la volonté déterminée de la France et de François Mitterrand pour qu'enfin le Conseil de sécurité prenne en considération la question humanitaire posée par la situation des Kurdes (deux millions ?) massés aux confins de la Turquie et de l'Iran.



AFP infographie - francis Nallier-Laurence Saubadu

▲ *Les réfugiés kurdes aux frontières de la Turquie et de l'Iran.*

En effet, plusieurs semaines après le cessez-le-feu, et alors que les négociations de paix piétinent, le dictateur irakien écrase sauvagement la révolte chiite, au sud du pays, puis la rébellion kurde dans tout le Nord, sans que la communauté internationale ne semble s'en émouvoir outre mesure. Les Etats-Unis laissent finalement les hélicoptères irakiens bombarder sans relâche les populations civiles, contrairement à leurs premières déclarations. George Bush se retranche derrière le principe onusien de "non-ingérence" dans les affaires intérieures d'un Etat pour refuser d'intervenir.

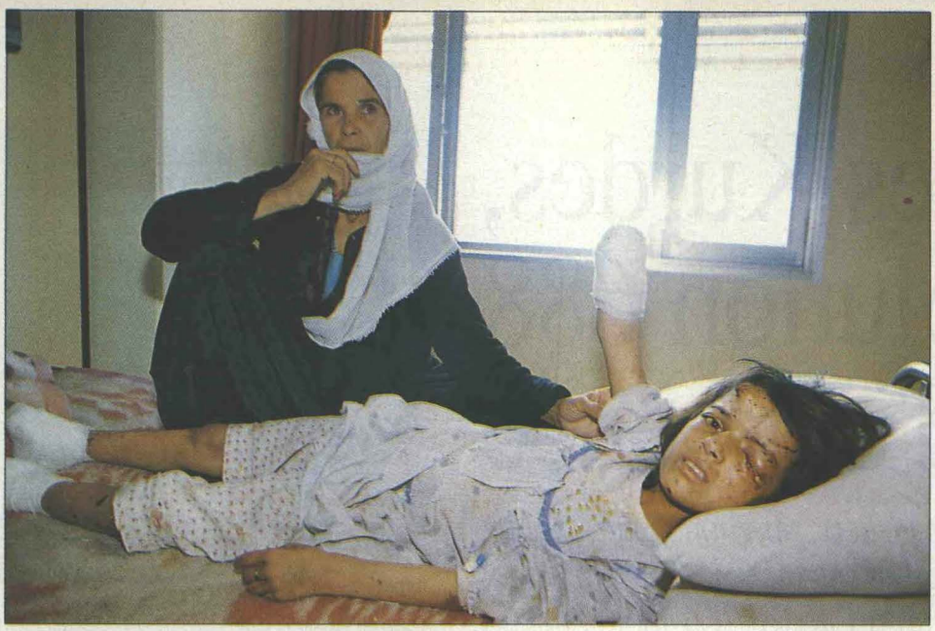
La résolution 687, adoptée le 3 avril dernier par le Conseil de sécurité, qui organise formellement le cessez-le-feu définitif et met un terme à la guerre du Golfe, ne dit mot des Kurdes. "La responsabilité des Etats-Unis est écrasante dans cette tragédie", a déclaré Kendal Nezan, le président de l'Institut kurde de Paris (cf "Vendredi" n° 95). "Ils ont décidé, en accord avec les pétro-monarchies, de soutenir la dictature militaire sunnite contre un régime démocratique en Irak. Nous n'avons plus qu'à fuir un régime sur lequel plus personne ne peut nourrir d'illusion aujourd'hui."
Seule au départ, la France réussit à convaincre, le week-end dernier, le Conseil de sécurité d'adopter (par 10 voix pour dont l'URSS ; 3 voix contre Yemen, Cuba, Zimbabwe et 2 abstentions Chine, Inde) la résolution 688 "condamnant la répression des populations civiles irakiennes dans de nombreuses parties de l'Irak, y compris dans les zones de peuplement kurde", "exige que l'Irak mette fin à cette répression et permette un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance dans toutes les parties de l'Irak."
Enfin, le texte "lance un appel à tous les Etats membres et à toutes les organisations humanitaires pourqu'ils participent à ces efforts d'assistance humanitaire."
Cette résolution va plus loin qu'il n'y paraît. Elle consacre l'avancée de la notion du "droit d'ingérence", élaborée par des juristes et des organisations humanitaires (dont Médecins du monde, fondé par Bernard Kouchner) et à laquelle François Mitterrand s'était montré sensible dès 1987. Il s'agit d'un succès pour la diplomatie française qui lui procure "une crédibilité mondiale" et "la reconnaissance des Kurdes", comme le précise M. Kendal Nezan. Ainsi, un nouveau droit international des gens pourrait-il naître, organisant un droit d'ingérence pour raisons humanitaires, qui nécessite, d'ailleurs, une modification de la Charte des Nations Unies. On comprend, dès lors, que des pays connaissant des tensions

■ Appel à la solidarité ■ en faveur des Kurdes

Dès l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre l'Irak et les forces coalisées, des fractions importantes du peuple irakien se sont soulevées pour demander des comptes au dictateur et pour obtenir l'instauration d'un régime démocratique dans leur pays.
Personne n'a oublié le massacre des populations kurdes en 1988. Ces dernières semaines, Saddam Hussein a repris la même politique de répression barbare et lancé les restes de sa garde prétorienne contre les minorités kurdes.
Pour échapper à la persécution, des centaines de milliers de kurdes ont pris le chemin de l'exode. Massés dans les zones frontalières avec l'Iran et la Turquie, partis sans vivres ni couvertures, ils sont victimes du froid et de la faim. Dans certains camps de fortune, une vingtaine d'enfants meurent chaque nuit, d'autres sont atteints de maladie, difficiles à soigner faute de médicaments.
Le Parti socialiste tient à faire part de sa solidarité avec ces populations, une fois encore plongées dans le malheur. Il soutient la résolution 688, adoptée par les Nations Unies à l'initiative du gouvernement français, ainsi que les mesures d'aide mises en place par la communauté internationale.
Les socialistes, réunis en convention les 6 et 7 avril, lancent un appel à l'ensemble de leurs élus, adhérents et sympathisants afin qu'ils participent activement à cette campagne de solidarité.
Les dons sont à adresser à : Cellule d'urgence-Solidarités internationales, 12 cité Malesherbes, 75009 Paris. CCP n° 1908909 G Paris. Solidarités internationales, mention : SOS Kurdes (références pour les opérations au moyen de supports magnétiques : établissement 3004, guichet 00001, numéro de compte 001908909 G 020, clef 52).

■

Les dons peuvent également être adressés à la Fondation France-Libertés - Danielle Mitterrand. 1 place du Trocadéro, 75016 Paris, sur le compte "SOS Kurdes". (☎ 47.55.81.81)



▲ *Duhok (nord de l'Irak), le 26 mars, après une attaque par l'artillerie irakienne.*

avec des minorités y aient montré quelque réticence. Sur le terrain, l'aide s'organise. Français, Turcs, Anglais, Américains (qui se sont finalement ralliés) parachutent sur les réfugiés kurdes, vivres, couvertures, vêtements, tentes, matériels de secours. C'est Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, qui, pour la France, est responsable de cette opération.
De son côté, comme poussé par l'horreur des événements, James Baker va entamer une nouvelle tournée au Proche-Orient. Quel sera le prix de la paix dans cette région du monde ?

Ghislaine Toutain

Une "zone de protection" pour les Kurdes

A Luxembourg, lundi 8 avril, les douze chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE ont approuvé la proposition britannique de constitution, sous l'égide de l'ONU, d'une "zone de protection" pour les Kurdes en Irak. Les Etats-Unis n'y seraient pas hostiles, ayant eux-mêmes évoqué l'idée de "zone de sécurité" pour les réfugiés. Cette proposition rejoint la notion de "droit d'ingérence pour raisons humanitaires" défendue avec succès par la France aux Nations Unies. François Mitterrand (qui a exclu toute intervention militaire) a reconnu que si la "zone de protection" "n'entamait pas la souveraineté de l'Irak", elle en limitait cependant "l'exercice".
Réuni à la demande de la France, le Conseil européen de Luxembourg avait pour objectif de faire sortir la CEE du silence dans lequel elle s'est enfoncée pendant la guerre du Golfe. La tragédie kurde a permis aux Douze d'affirmer ensemble leur condamnation sévère de l'Irak et le maintien des sanctions tant que "des changements politiques ne seraient pas intervenus dans ce pays". Les Douze ont également accepté les propositions de la Commission concernant une aide d'urgence (1 milliard de F) en faveur des réfugiés kurdes. A l'initiative de la France, l'UEO (Union de l'Europe occidentale) s'est réunie, en marge du Conseil, pour préparer matériellement l'acheminement de cette aide. Le Conseil a en outre soutenu les efforts américains pour parvenir à un règlement du conflit israélo-arabe.
Pour la première fois donc, à ce niveau, une politique commune a pu être mise en œuvre et c'est encourageant pour l'avenir même si on peut regretter qu'il ait fallu un drame humain d'une ampleur considérable , "un génocide" selon le Quai d'Orsay, pour y parvenir. **G.T.**

au Maghreb, après la crise

Il y a deux ans, à l'initiative de Georges Morin, 300 élus socialistes originaires du Maghreb (immigrés ou rapatriés, chrétiens, juifs ou musulmans) se réunissaient dans une conférence nationale au sein de la FNESR. Quinze d'entre eux se sont récemment rendus au Maghreb.

"Vendredi". Quels étaient les objectifs de cette délégation ?
Georges Morin. Nous avons beaucoup souffert, que nous soyons pieds-noirs ou beurs, du mur d'incompréhension que nous sentions monter durant la guerre du Golfe, entre la France et nos pays d'origine. Alors, plutôt que de nous lamenter, nous avons décidé de nous jeter dans la mêlée. Rien n'aurait été plus risqué que de laisser s'enraciner de part et d'autre les faux procès.

Quel accueil avez-vous reçu ?
Un accueil de grande qualité. Nous avons rencontré cinq ministres, douze partis politiques (majorité et opposition) et ligues des droits de l'homme. Et partout, quelle que soit la vigueur des débats, on nous a remerciés d'être venus et de l'avoir fait sans attendre.

Les cinq journalistes qui vous accompagnaient ont pourtant été refoulés à Alger.
Bureaucratie policière et bras de fer entre deux administrations n'ont en effet pas permis à nos amis d'entrer en Algérie. Nous avons très mal vécu cet incident, malgré les excuses officielles que nous a ensuite présentées le gouvernement algérien. Cependant, le reste de notre séjour à Alger a été marqué par une cordialité exceptionnelle de nos hôtes.

Quel bilan dans l'ensemble ?
Un bilan contrasté. D'une part, une profonde amertume de l'ensemble de nos partenaires envers la France. D'autre part, de sérieuses raisons d'espoir en l'avenir.
Leur amertume est née de deux motifs essentiels : "Vous vous êtes alignés sur les Etats-Unis" et "Vous avez fait la guerre au peuple irakien." Il nous a fallu, durant ce voyage, démonter patiemment les mécanismes de la crise du Golfe, acceptant certains de leurs arguments, mais parvenant à leur en faire reconnaître d'autres. Ce qui nous a le plus frappés, c'est que, plus nos amis étaient proches, militants pour les droits de l'homme, la justice et les libertés, plus ils ont été durs envers nous, au nom de nos valeurs communes.

Le régime irakien leur apparaissait-il plus fréquentable ?
On n'a pas rencontré de sympathie particulière pour ce régime. Simplement, l'opinion publique, traumatisée par le triomphalisme des premiers jours de la guerre, a vibré lorsque Saddam Hussein s'est dressé, habilement paré de la défense des Palestiniens, seul face à trente nations coalisées. Mais, ce moment d'exaltation passé, l'opinion s'est surtout mobilisée pour manifester sa solidarité envers le peuple irakien écrasé sous les bombes.

Les islamistes en ont joué...
Contrairement à tout ce qu'on a pu nous dire ici, les fondamentalistes ont bien sûr tenté de coller à l'opinion, mais leurs palinodies envers leurs bailleurs de fonds saoudiens les rendaient peu crédibles. Ceux qui ont su encadrer, organiser, la plupart des manifestations populaires, ce sont les grands partis démocratiques. Les bavures auxquelles les télévisions se sont si complaisamment attachées ont été marginales. Nos camarades français qui vivent là-bas nous l'ont dit fortement, plus écœurés que quiconque par le véritable travail de désinformation auquel elles se sont livrées.

Et maintenant ?
Quatre chantiers nous attendent, où nous pouvons travailler avec le Maghreb. La Palestine, au premier chef. Si la situation se débloque rapidement et si nous y mettons toute la vigueur requise, l'attitude antérieure de la France se trouvera très largement justifiée a posteriori. Il y a aussi la nécessité urgente de mobiliser l'Europe pour un véritable développement concerté de la Méditerranée occidentale. Nous devons aussi, en France même, travailler pour que les populations d'origine maghrébine reçoivent leur part de dignité et de prospérité, et pour que nos compatriotes cessent de véhiculer tant d'a priori sur le Maghreb, les Arabes ou l'islam : on ne se rend pas compte, ici, de ce que les sottises débitées à longueur d'antenne ou de colonnes dans les médias ont pu faire de mal là-bas !

l'identité de l'Europe passe par l'organisation de sa défense

Voilà bientôt 40 ans que l'on parle de défense européenne. Celle-ci se mettrait-elle enfin en place, à l'heure où la menace soviétique se fait moins vive ?

Après la Seconde Guerre mondiale, la guerre froide remet au premier plan les questions de sécurité. Se sentant menacés par l'URSS, les pays d'Europe occidentale n'ont pas beaucoup à se demander comment assurer leur sécurité. Ils sortent exsangues du conflit. Seuls, les Etats-Unis, qui sont entrés tard dans dans la guerre et n'ont pas eu à la subir sur leur territoire, sont en mesure de les garantir contre l'Union Soviétique. Leur PNB représente 40% du PNB mondial, et leur puissance militaire, économique, financière et industrielle semble ne pas avoir de limites. Les Américains ont donc accepté de rompre avec leur traditionnel isolationnisme (Pearl Harbour leur avait prouvé que ce n'était pas suffisant pour rester à l'écart des soubresauts du monde) et entrer dans une alliance militaire en temps de paix pour "prendre la tête du monde libre".
Mais Washington va poser une condition : l'organisation préalable en Europe d'un système de défense.
Ce sera le pacte de Bruxelles, conclu en janvier 1948 par la France, la Grande-Bretagne et les trois pays du Benelux, qui prévoit l'assistance automatique de ce pays en cas d'agression, et qui donnera par la suite l'Union de l'Europe occidentale (UEO), aujourd'hui encore seul organisme purement européen compétent en matière de défense. L'Allemagne, l'Italie, puis l'Espagne et le Portugal ont rejoint depuis l'UEO. Ce préalable rempli, les Etats-Unis vont accepter de fonder, en avril 1949, l'Alliance atlantique.

La reconstruction économique de l'Europe, et l'affaiblissement relatif du poids des Etats-Unis dans le monde va modifier le cadre de ce tableau. Les Américains vont demander aux Européens de mieux partager avec eux le fardeau de la défense, c'est-à-dire d'augmenter leurs dépenses militaires sans toutefois vouloir opérer le même partage pour ce qui est des responsabilités.
Et on parle depuis presque 40 ans de la constitution d'un "pilier européen" de l'Alliance atlantique, c'est-à-dire d'une plus nette affirmation des Européens en faveur de leur propre défense. La population et le PNB des pays de la CEE étant supérieurs à ceux des Etats-Unis, cette volonté relève d'une certaine logique.

SECURITE COMMUNE, PUIS, DEFENSE COMMUNE

Si elle veut vraiment exister, l'Europe ne peut se permettre, comme elle l'a fait trop longtemps, de déléguer à d'autres sa défense. Il s'agit donc de rééquilibrer l'Alliance atlantique, en sachant que la difficulté, au sein de cette dernière, n'est pas que les Américains soient trop forts, mais bien plutôt que les Européens ne le soient pas assez.
Si le paysage stratégique a évolué tout au long des années 80, c'est à une véritable révolution que l'on assite lors les 18 derniers mois. Le pacte de Varsovie n'existe plus. Si l'URSS demeure une superpuissance militaire (qui a produit pour la seule année 1989 plus d'avions, de chars et de missiles que la France n'en possède) elle n'est plus en mesure, du fait de la perte de contrôle des pays de l'Est, de lancer une attaque surprise.
La guerre du Golfe, de son côté, a montré que les menaces ne viennent pas que de l'Est.
De plus, un élan donné à la construction européenne ne peut pas ne pas être suivi par une plus grande coopération en matière de défense. Pour autant, la constitution d'une véritable identité européenne en matière de défense prendra du temps, faute de l'existence d'une autorité politique unique sur le plan européen.
Dans un texte commun daté du 6 décembre 1990, le président Mitterrand et le chancelier Kohl estiment que l'union politique (de l'Europe) devrait inclure une véritable politique de sécurité commune, qui mènerait à terme à une défense commune. L'UEO pourrait constituer le bras séculier de cette politique, et en étant placée sous l'égide du Conseil européen.
Les possibilités de coopération sont multiples, que ce soit sur la voie de la fabrication d'armements, voire la création d'une force d'action rapide commune aux pays de l'UEO, à laquelle les marines ont déjà collaboré dans le Golfe. La politique spatiale -on a vu pendant la guerre du Golfe l'importance du renseignement- pourrait ouvrir aussi un large champ de coopération aux pays européens. La France a proposé la création d'un centre d'observation par satellite qui pourrait aider au contrôle de désarmement, au sein de l'UEO.
Au-delà de constructions théoriques, c'est l'approche pragmatique, la prise de conscience progressive d'intérêts communs qui permettra de constituer une défense plus européenne.

Pascal Boniface
président de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS)

▼*Missile Exocet monté sur un Mirage F1.*



BREF... EN BREF... EN

■ **François Mitterrand en Roumanie.**
Le président de la République fera sa première visite officielle en Roumanie, les 18 et 19 avril, à l'invitation de Ion Iliescu.

■ La France et la Pologne ont signé un traité d'amitié et de solidarité. Lech Walesa a appelé à "la création d'un nouvel ordre politique et économique durable". François Mitterrand a souligné qu'en annulant 50% de la dette polonaise et en convertissant 10% de cette dette en financement d'investissements, la France consentait, par habitant, "un effort sept fois plus important, que les Etats-Unis".

■ **Elections en 1992 au Koweït.**
L'émir Cheikh Jaber El Ahmed a annoncé que des élections parlementaires auraient bien lieu "l'année prochaine", sans en préciser la date.
La "question de la participation de la femme à la vie parlementaire sera examinée", sans que la date ne soit précisée.

■ Traité d'amitié soviéto-roumain.
Ion Iliescu, chef de l'Etat roumain, et Mikhaïl Gorbatchev ont signé le 5 avril à Moscou un traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage entre la Roumanie et l'URSS.
C'est le premier traité de ce type signé depuis les changements survenus en Europe de l'Est.

■ **La Géorgie indépendante (9 avril).**
Réuni en session extraordinaire, le soviet suprême de Géorgie, a proclamé unilatéralement l'indépendance de la Géorgie.

C . L . U . B

Vendredi

Succès oblige : nous avons obtenu pour vous des places supplémentaires sous le soleil de Ramatuelle.

Faites-vite vos réservations !

C . L . U . B :

Rappelons une fois encore que seuls les membres du club peuvent bénéficier des promotions ou invitations de cette page. Pour être membre du Club "Vendredi" ? C'est simple : il suffit d'avoir payé son abonnement (250 F).

☎ **45.56.78.56 (et 78.57)**

N'oubliez pas de vous identifier avec votre numéro d'abonné !

Vendredi prépare donc un numéro exceptionnel pour le 10 mai. Et si vous en profitiez pour faire connaître notre hebdomadaire autour de vous ? Envoyez-nous les adresses de vos amis, nous leur ferons parvenir "Vendredi" gratuitement pendant 10 semaines.

A NOS LECTEURS

Merci pour votre abondant courrier, il témoigne de votre intérêt. Mais trop souvent votre signature est illisible, ou vous oubliez même de nous donner votre adresse. Un conseil donc, si vous voulez que nous vous répondions : n'oubliez pas de joindre votre bande adresse à toute correspondance.



Commandez-le, nous vous l'envoyons !

"Un livre qui permet enfin de comprendre ce parti d'une extraordinaire diversité, à l'heure d'un tournant de son histoire"
Philippe Vallet, "France-Info"

"... Une (enquête) qui amène, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités, à s'interroger sur la place des partis dans la France actuelle"
"Le Progrès"

"...Un ouvrage qui s'adresse autant aux solferinologues avertis qu'à un large public... Une réflexion de fond sur l'évolution et le devenir du Parti socialiste"
J.-M. S., "Le Figaro"

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

❑ 1 - *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F**
*(DOM-TOM - CEE : **400 F** - autres pays : **600 F**)*

❑ 2 - * Avec mon abonnement je commande :
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" : **300 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **400 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **400 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ 3 - Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
- ❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

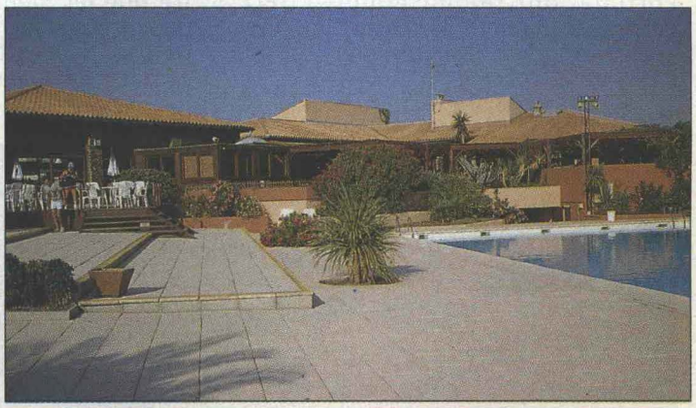
Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**

Printemps à Ramatuelle

Léo-Lagrange Vacances et Vendredi vous proposent une semaine de farniente, à 300 mètres de la célèbre plage de Pampelonne et à la pointe de la presqu'île de Saint-Tropez, dans un village de vacances situé au milieu des pins, à deux pas de Ramatuelle.

TOUT COMPRIS :
pension complète, nursery et club enfants, sports (tennis, piscine, sauna, tir à l'arc, VTT, etc.)



DU 20 AU 27 AVRIL, OU DU 27 AVRIL AU 4 MAI

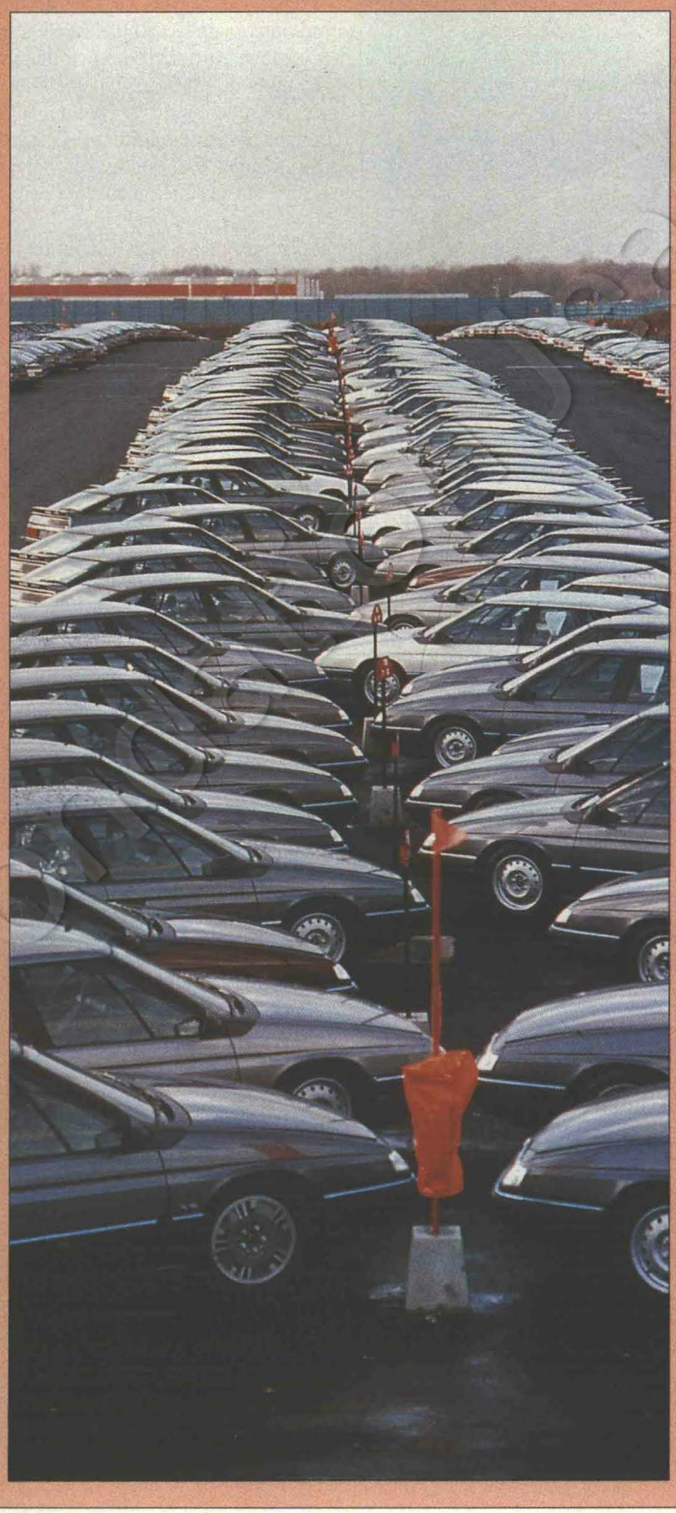
• adultes et enfants de plus de 12 ans	*1.700 F*
• enfants de 6 à 12 ans	*1.400 F*
• enfants de 2 à 6 ans	*1.000 F*
• enfants de 0 à 2 ans	*gratuit*

Assurance annulation et rapatriement : **1%** en sus.

DOSSIER

L'AUTOMOBILE, LE JAPON ET LE MARCHÉ

Après cinq années consécutives de croissance, le marché européen de l'automobile a régressé de 1,3% l'an dernier. Depuis, la chute continue : pour les trois premiers mois de l'année, les immatriculations sont en baisse de 20,8% par rapport au premier trimestre de 1990. Pour conserver leurs parts de marché, les constructeurs se sont engagés dans une bataille des prix dont profitent les consommateurs. Pour les salariés, l'heure est au chômage partiel.

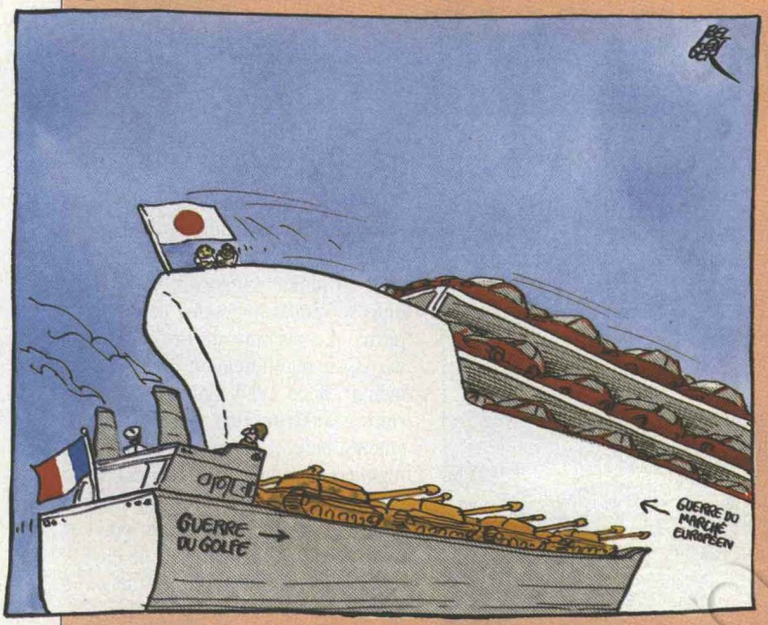


Que la vie était belle pour les constructeurs automobiles, dans les années 85-90 ! Le marché européen était en pleine expansion, les voitures se vendaient comme des petits pains. Le rythme de croissance dépassait régulièrement les 5%, et même 7% en 1989. Entre les différents constructeurs régnait une entente tacite : chacun augmentait régulièrement ses prix et restructurait tranquillement son appareil industriel pour parvenir à son "point mort", c'est-à-dire au niveau de production à partir duquel il commence à gagner de l'argent sur un véhicule. Renault réussissait à le ramener de 2 à 1,5 million de voitures par an, Peugeot à le baisser jusqu'à 1,1 million pour le voir remonter l'an dernier à 1,5. Avec Fiat qui, lui aussi, connaissait des difficultés, ils n'avaient aucune envie d'entamer une guerre des prix, tout comme les constructeurs américains, Ford et General Motors, qui subissaient de plein fouet la concurrence japonaise sur leur marché national et s'appuyaient sur les bénéfices de leurs filiales européennes.

Tout change avec le retournement du marché qui s'est amorcé cet été, bien avant les premières rumeurs de guerre. L'automobile semble, en effet, assujettie à des cycles de cinq ans : à cinq ans de hausse, succèdent cinq ans de récession. Le temps, peut-être, pour les acheteurs d'user leurs véhicules et d'avoir envie d'en acheter de nouveaux, mais, à vrai dire, personne ne connaît la raison d'un phénomène que l'on se borne, pour l'instant, à constater. Toujours est-il que, depuis un an, les ventes se mettent à baisser : le marché se rétrécit et le consensus sur les prix vole en éclats dès les premières escarmouches : Ford s'en prend à Fiat en Italie, Fiat attaque Ford en Grande-Bretagne. La bataille devient vite générale avec la multiplication des ventes promotionnelles, des crédits bonifiés, des reprises de vieilles

Dossier préparé par Monique Grima

voitures au prix fort. Renault -qui a longtemps refusé de participer à cette guerre des prix pour préserver ses marges et a donc perdu des ventes-, mais aussi Ford et Fiat en ont été les grands perdants avec une baisse de leurs immatriculations, alors que Peugeot, Volkswagen et General Motors Europe ont augmenté leurs parts de marché.



Pourtant, Renault avait raflé en 1990 une grosse moisson de récompenses avec la Clio élue voiture de l'année, l'AE camion de l'année et le FR1 autocar de l'année. Mais les fleurs ne font pas obligatoirement les bons résultats et, aujourd'hui, Renault fait grise mine : la même année, le profit du groupe après impôt est tombé à 1,2 milliard, le chiffre d'affaires a baissé de 6,2%, les ventes globales ont chuté de 6,6% par rapport à 1989. En plus de ses concurrents généralistes, Renault a dû faire face à la restructuration de sa filiale américaine de poids-lourds, Mack Trucks, et à de mauvais résultats en Argentine. Mais Renault table sur le long terme avec un "pari qualité", cher à son PDG, Raymond Lévy, qui répète que "cela coûtera ce que cela coûtera, mais cela finira par payer". Pour gagner ce pari qualité, il n'a pas hésité à retarder le lancement de la Clio et à ralentir les chaînes de production quand c'était nécessaire. Une baisse de productivité alliée à une érosion des marges, ce n'est jamais bon, à court terme, pour une entreprise. Mais Renault pense que seul le redressement de son image lui permettra de tenir le cap, en restant ferme sur les tarifs, quand la bataille des prix deviendra encore plus féroce. En attendant, de plans sociaux en plans sociaux, les effectifs de la firme ont fondu : en 1991, 4.620 emplois seront supprimés, nettement plus que les 2.500 à 3.000 des années précédentes. Au cours des trois ans à venir, les services administratifs -sauf les services études et recherches- devraient maigrir de 20%.

PSA, lui, a vu son chiffre d'affaires progresser dans le même temps de 4,6% : 5,2% pour Peugeot, 2,7% pour Citroën. Les bénéfices du groupe sont encore confortables, aux alentours de 9 millions, mais ces résultats sont obérés par un fort endettement de 8 milliards. Le groupe a réduit sa production pour éviter de trop gonfler ses stocks, s'est séparé massivement de ses intérimaires et a utilisé à plein le chômage partiel. Toutefois, depuis ce mois-ci, pour se préparer à une reprise éventuelle, il commence à relancer sa production journalière qui remonte tout doucement malgré l'absence des intérimaires et la multiplication des jours chômés.

La reprise des ventes sera-t-elle au rendez-vous ? Tous l'espèrent mais nul ne peut l'assurer. Les constructeurs français seront-ils en mesure d'en profiter ? La pénétration des marques étrangères sur le marché français dépasse maintenant les 40%. En tout cas, personne ne peut plus soutenir, comme on l'a beaucoup entendu dire dans le passé, que l'industrie automobile française est aujourd'hui handicapée par l'importance de ses coûts salariaux. Selon une étude de la Fédération allemande de l'industrie automobile, le salaire horaire brut français est même parmi les plus bas des pays industrialisés ; seule la Grande-Bretagne aurait des coûts moins élevés. L'Allemagne et la Suède ont, au total, des coûts salariaux plus élevés de 60% que la France. La compétitivité japonaise est fondée,

10.000 suppressions d'emplois chez Michelin

L'heure n'est pas au chômage partiel chez Michelin ! Le numéro un mondial du pneumatique vient d'annoncer la suppression de plus de 10.000 emplois dans le monde, dont la moitié en France. C'est le cinquième "plan social" en dix ans. Le précédent -en 1990- s'était déjà soldé par le départ de plus de 2.000 salariés.

En France, le plan social s'appuie sur un plan FNE et concerne, cette fois-ci, 2.830 ouvriers, 1.870 employés et 200 cadres. A lui seul, le site de Clermont-Ferrand fournit la moitié du contingent, mais toutes les usines françaises sont touchées, à l'exception de celle de Roanne.

Michelin est victime de la guerre des prix -ceux des pneus ont baissé de 25%-, de la baisse du dollar et de la hausse des taux d'intérêt. Mais, surtout, le rachat d'Uniroyal-Goodrich a pesé lourd sur les comptes de l'entreprise dont l'endettement représente aujourd'hui 40,8% du chiffre d'affaires (estimé pour 1990 à près de 60 milliards de F), le plus important de tous les constructeurs de pneumatiques.

Le dossier japonais

C'est une histoire entre beaucoup d'autres, qui s'est produite cette semaine. Nissan vient d'annoncer son intention de devenir majoritaire chez Richard Nissan, son importateur en France. Si le gouvernement donne son feu vert, le numéro deux de l'industrie automobile japonaise sera entièrement maître de son réseau de distribution en France. C'est ainsi que procède Nissan quand le volume des transactions devient important. En Grande-Bretagne, la mainmise de Nissan a été plus brutale : le distributeur manifestant des réticences certaines, la firme japonaise monte son propre réseau et la justice devra trancher. Mais, entre temps, elle s'est implantée dans le pays sous les couleurs locales. Aujourd'hui, Nissan détient à 100% son réseau de distribution en Allemagne, en Italie, en Suisse et aux Pays-Bas. Pour continuer sa stratégie en France, Nissan attend l'issue des négociations entre Bruxelles et Tokyo, en cours actuellement, sur les quotas autorisés d'importation de voitures japonaises.

Il va bien falloir, en effet, régler l'épineux dossier des importations de voitures japonaises dans la CEE, qui se pose d'autant plus avec la suppression des quotas nationaux en 1993. L'Association des constructeurs européens d'automobiles (créée pour la circonstance et à laquelle manque Peugeot) demande une période de transition de six ans, à compter du 1er janvier 1993, au cours de laquelle les Japonais devraient continuer à se contenter d'environ 15% du marché européen. Faute de quoi, selon l'Association, la différence de compétitivité entre les Japonais et les Européens est telle que l'impact d'une libéralisation trop brusque sur l'emploi en Europe (10% environ de l'ensemble) serait trop fort et que le processus de construction du grand marché unique lui-même en serait compromis ! Bruxelles, pour sa part, envisageait depuis quelques mois, une formule plus souple et l'avait déjà prénégociée avec les autorités japonaises : les principales différences portent sur la date de l'ouverture complète des frontières (1998 ou 1999) et sur le taux d'accroissement annuel d'importations japonaises pendant la période de transition.

Mais quelles voitures doit-on prendre en compte dans l'évaluation des importations japonaises ? Pour les constructeurs européens, il faut comptabiliser toutes les immatriculations de voitures japonaises, qu'elles viennent directement du Japon ou qu'elles soient fabriquées ou montées dans un pays de la Communauté.

elle, sur des salaires horaires élevés, alliés à des charges sociales faibles.
Mais la difficulté est-elle bien là ? Il semble que, dans la course à l'automatisation, les constructeurs français aient visé le haut de gamme, avec des robots tellement sophistiqués qu'ils tombent souvent en panne et demandent une maintenance très importante : autant de temps morts qui rejaillissent sur la productivité. Les Japonais, eux, ont des machines moins complexes, mais plus sûres. Peugeot vient d'ailleurs d'annoncer qu'il allait changer de politique en la matière mais cela implique que les constructeurs de robots changent leurs machines, ce qui ne se fait pas du jour au lendemain. Les Japonais ont un autre atout, l'utilisation intensive de la sous-traitance. Aussi est-il extrêment difficile de comparer leur productivité avec celle des Français car eux, bien souvent, ne font que monter des véhicules dont les pièces sont fabriquées ailleurs.
Autrement plus longue et difficile devrait être l'autre mutation à laquelle les Français pourront difficilement échapper malgré leur peu d'empressement à s'y résoudre : un changement dans l'organisation du travail. Toutes les directions en parlent, mais peu de choses se font et les ouvriers français sont toujours inserés dans un système hiérarchique qui stérilise le travail, ne sont pas assez qualifiés, alors que les Japonais et les Allemands sont mieux formés et bénéficient d'un environnement plus souple.

CHOMAGE PARTIEL, UN PEU ÇA VA, BEAUCOUP BONJOUR LES DÉGATS !

Pour l'instant, le chômage partiel ne se passe pas trop mal. Les syndicats sont unanimes : les salariés font contre mauvaise fortune, bon cœur.



▲ *A Sochaux, les ouvriers ont chômé deux fois plus que les employés.*

"Tant qu'il dure un jour ou deux, les gens l'acceptent assez facilement. Comme il est mis généralement le vendredi ou le lundi, il leur permet de faire le pont : pour 100 F de moins environ, beaucoup estiment que ça vaut le coup", reconnaît Bruno Lemerle, délégué CGT de Peugeot à Sochaux. Même son de cloche à Renault où Daniel Richter, délégué central CFDT, admet que "ne pas travailler avec 70 à 80% du salaire ne passe pas trop mal, d'autant que les patrons les collent aux week-ends."
Pour l'instant, donc, il n'y a pas trop de difficultés. Encore qu'elles risquent de venir assez vite. "Quand ils sont obligés de chômer plusieurs jours par mois, les gens font la grimace. 5 jours de chômage partiel, ce sont 600 F qui s'envolent sur la fiche de paie ; sur des salaires de 5.500 F par mois, ça fait mal." D'autant qu'avec la multiplication des heures supplémentaires ces dernières années, de nombreux ménages ont cru pouvoir s'endetter et sont coincés par leurs échéances. Quand il y a un seul salaire, bonjour les dégâts, surtout si la situation se prolonge trop.
Un jour par ci, un jour par là, la somme commence, en effet, à être rondelette. Les ouvriers de fabrication de Sochaux ont, ainsi, chômé 3 jours en décembre, 1 en janvier, 3 en février, 5 en mars, 3 en avril. 15 jours en tout. Les usines de Mulhouse et de Poissy se sont arrêtées plusieurs jours elles aussi. Certains ouvriers dépassent déjà les 51 heures, à partir desquelles Peugeot indemnise un peu plus que l'obligation légale : à 27 F. A l'usine Citroën de Rennes, 14 jours ont été chômés d'octobre à mars ; celle d'Asnières est touchée elle aussi, et la direction a même annoncé que 228 personnes étaient en sureffectif.
Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne et cette juxtaposition de situations très diverses crée un certain malaise. Passe encore dans le même groupe comme chez Citroën où l'usine de Rennes chôme car elle fabrique des AX et des BX tandis que celle d'Aulnay, qui produit la ZX, multiplie les heures supplémentaires ; les ventes des unes et des autres ne sont pas les mêmes, et les espoirs mis en elles non plus. Mais cette diversité se retrouve dans la même usine, parmi des personnes qui se côtoient tous les jours.
A Sochaux, par exemple, les ouvriers de fabrication ont chômé ces deux derniers mois deux fois plus que les employés. En règle générale, les techniciens, ingénieurs et cadres sont peu touchés. Dans la même usine, comme à Aulnay, les ouvriers d'une chaîne peuvent chômer et voir ceux d'une autre chaîne multiplier, au même moment, les heures supplémentaires. On en arrive à "des situations ubuesques" à Sochaux où les mêmes personnes du secteur approvisionnement chôment le lundi et font des heures supplémentaires le samedi, pour des contraintes d'organisation selon la direction. Les heures supplémentaires sont même encore de règle dans certains secteurs, sur des goulots d'étranglement bien précis, dans la maintenance ou l'outillage.

Chômage technique et chômage partiel

Le Code du travail connaît seulement le chômage partiel. L'article L.351.25 le définit comme la situation des salariés qui "tout en restant liés à leur employeur par un contrat, subissent une perte de salaire imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée légale du travail." Le chômage technique fait partie du chômage partiel : il intervient quand il y a rupture de l'approvisionnement ou pour toute autre raison qui empêche les chaînes de tourner.
Le chômage partiel est indemnisé au titre de l'accord interprofessionnel de 1968 : une allocation conventionnelle est versée par l'employeur qui est remboursé pour partie par l'Etat, dans la limite maintenant de 600 heures par personne et par an. Le gouvernement, qui souhaitait indemniser davantage le chômage partiel pour éviter des licenciements, a revalorisé de 10,32 à 12,82 F l'indemnité spécifique servie par l'Etat et subordonné un effort supplémentaire de l'Etat à un effort similaire de l'UNEDIC. Mais les partenaires sociaux ont refusé que l'UNEDIC prenne en charge le chômage partiel, car il ne rompt pas le contrat de travail.
Depuis une dizaine d'années, le nombre des journées indemnisables était en nette décroissance dans tous les secteurs, et en particulier dans l'automobile où il était passé de plus de 3 millions en 1985 à 1,6 million en 1986, pour descendre ensuite à 70.000 en 1989. Il a brutalement recommencé à augmenter en 1990 : 17.233 journées ont été indemnisées en septembre, 29.770 en octobre, 104.083 en novembre, soit une augmentation d'un mois sur l'autre de 249,6% pour l'automobile alors que, dans l'ensemble des branches, la hausse est de 90,7%.

les cures thermales dans tous leurs états

*Aujourd'hui, entre crénothérapie * et thalassothérapie *, c'est moins une affaire de sel que de sous. Le thermalisme, jadis en vogue, semble pâtir de l'extraordinaire succès de l'héliomarin.*

"J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très chère. Ah! qu'elles sont mauvaises !" Ainsi s'exprimait Mme de Sévigné, en cure à Vichy, où elle tentait de se refaire la vésicule, avant d'être quelques années plus tard emportée par la petite vérole !

ILLUSTRES BAIGNEURS, NOBLES BUVEURS

Pendant des siècles, le Gotha va "faire saison" dans les stations thermales des Pyrénées, d'Auvergne ou des Vosges.
Dégustant, dans d'élégants gobelets gainés, des eaux d'infiltration recueillant les divines condensations des vapeurs volcaniques, ces têtes couronnées donnèrent leurs titres de noblesse et parfois leur nom aux villes d'eaux.
Ainsi la reine Amélie trempa-t-elle à... Amélie-les-Bains. Le maréchal de Richelieu ingérait à Luchon. Les filles de Louis XV, Adélaïde et Victoire, buvotèrent à Vichy et à Plombières. La redoutable Laëtitia tenait à Vichy, tandis qu'Eugénie préféra soigner ses artères à Royat.
Bref, tout cela était chic, on sirotait son bicarbonate de soude entre soi et les reins étaient filtrés en famille.
Ces eaux "bénites" eurent, en outre, le mérite de jaillir dans des régions relativement défavorisées dont elles firent le renom, la vogue et, donc, la richesse.

PUIS VINT LA SECU

Bagnères-de-Bigorre, Dax, Vichy et les autres ont perdu leur brillante clientèle, décimée par les révolutions et les maladies crado-héréditaires.
Depuis 1945, le thermalisme est à la portée de tous les assujettis sociaux. Pour 1990, on évalue leur nombre à 640.000, appartenant aux classes moyennes, voire modestes, pour qui forfait hébergement et indemnités journalières sont pris en charge.
Le vieillissement de la population, l'engouement pour les médecines douces, l'incontestable mieux-être que les cures procurent aux malades chroniques expliquent la vitalité de cette entreprise.
Mais les praticiens n'ont guère de formation de thermaliste. Aussi est-ce bien souvent les malades eux-mêmes qui, séduits par des dépliants luxueux, se prescrivent des séjours, avec la bénédiction a posteriori de leur médecin traitant et de leur caisse primaire d'assurance maladie.
C'est alors qu'on peut s'interroger sur les secrètes motivations des curistes. En outre, la relative impossibilité de préciser le coût social des séjours laisse à penser que, industries plus que thérapies, les cures bénéficient, de ce fait, de la mansuétude des pouvoirs publics, qui hésitent à contrôler de trop près leur fonctionnement.

PLONGEON EN EAUX TROUBLES

Néanmoins, s'imaginer qu'une cure est une sinécure serait pure aberration.
Le personnel, tout d'abord, n'est pas constitué que de "pros". Quand le curiste débarque dans l'établissement, il a bien rencontré un consultant qui lui a prescrit bain, douche, massage et autres sudations.
Mais c'est surtout entre les mains de "l'agent thermal" qu'il remet son sort. Personnage omniprésent mais sans qualification précise, ce Protée partage son temps au gré des saisons entre les remonte-pentes et les boues réparatrices, les plonges d'hôtel et le clapotis des piscines saturées d'arthritiques ou de bronchiteux.
Si l'on en croit un rapport de l'inspection générale des Affaires sociales, paru en 1986, l'hygiène et la sécurité même du curiste seraient parfois en péril.
En effet, à peine franchi le seuil des thermes, le malade doit éviter de déraper sur des sols glissants. Il lui faut être de robuste constitution pour échapper aux chauds et froids consécutifs à l'humidité des lieux et à la moiteur des peignoirs.
Voilà le curiste au bord du grand bain. Attention ! S'il existe une législation pour les eaux en bouteille, l'eau de piscine n'est pas contrôlée. Ainsi, en cas de température un peu élevée, on coupe avec l'eau du réseau urbain. C'est potable à défaut d'être sulfaté calcique !
Pour éviter la prolifération de bactéries, on chlore un brin, cette javellisation clandestine évitant de troquer de vieilles douleurs contre des mycoses suspectes.
Le rythme des illutations (autrement dit, les applications de boue) est endiablé. Des distributeurs en batterie permettent d'oindre 10 à 12 curistes à la fois. Les argiles qu'on se refile mériteraient aussi d'être recyclées avant réutilisation, sauf à tourner à la vase.
Pour tous ces désagréments, les cures ne font plus rêver. Démocratisées, parfois curatives, elles ont perdu leur pouvoir magico-luxueux, d'où la fuite de leur ancienne clientèle aisée vers les centres plus sélects de thalassothérapie.



THALASSO POUR NANTIS

La thalasso, c'est l'univers des algues, du plancton, des bulles et des vagues. On entre en thalasso comme on entre en retraire méditative. C'est une mise entre parenthèses de sa vie et de son cortège d'agacements, de repas d'affaires et d'insomnies. On y vient pour faire le point tout autant que pour perdre du poids. Dinard, Le Touquet, Tréboul, Saint- Malo, Le Crouesty sont désormais les haltes obligées de l'élite stressée.
Roscoff et Quiberon, les pionnières, font popotte, la claudication y est un peu finistérienne et la remise en jambe un rien trop vélocipédiste. Dans ces espaces de relaxation, on ne se goinfre plus de mille-feuilles en écoutant les concerts de fin d'après-midi dans les jardins du casino. On se régénère, corps et tête : c'est un lot. S'il s'agit de prévenir le relâchement des fibres musculaires et le vieillissement des cellules épidermiques, grâce à la balneothérapie, à l'aquagym ou à la fargothérapie (gâterie qui consiste à troquer la glaise originelle pour de la boue fucale), la relaxation et le mieux-être métaphysico-pondéral sont également au programme.
La mer et le grand vent offrent à l'urbain surmené, au politicien en précampagne ou au chanteur vidé par son zénith, des prestations haut de gamme, des soins de visage équilibrants, une thérapie positionnée entre le body building et la contemplation.
Heureux parce que délivrés d'eux-mêmes, apaisés par ce retour au bercail utérin, ces patients devenus clients redeviennent des enfants privés de dessert qui s'efforcent de respecter les règles de clubs Mickey très chers, un peu nus, un peu perdus, mais confiants.
Mais les capacités d'accueil des centres héliomarins sont supérieures à la demande. Il faudra bien rentabiliser les investissements, même si la thalasso semble répugner à se démocratiser. L'avenir n'est peut-être pas si éloigné où les cures de remise en forme deviendront obligatoires, passé la quarantaine, comme la vérification des automobiles vieillissantes. On peut imaginer que, las du trekking et du stage de survie, les cadres se voient orientés vers des week-ends de "révision". Suivront les clubs du 3e âge des municipalités dynamiques qui, eux aussi, auront droit à leur forfait-vitalité, la Sécu prenant en charge la gauffrette au goëmon et le plum au varech.
Cette promiscuité déprimante, la prolifération anarchique d'établissements-béton, la pollution des algues plus contaminées que fourrages beaucerons auront alors raison des esthètes patraques qui redécouvriront le charme discret de Baden-Baden et Marienbad, ouverture des frontières oblige !

Françoise Lorrain

** Crénothérapie : traitement par les eaux de source.*
** Thalassothérapie : traitement par les bains d'eau de mer.*



▲ *S'ils ont le sens de la passe, c'est peut-être que leur solidarité commence ailleurs que sur le terrain.*

goooooooal !...

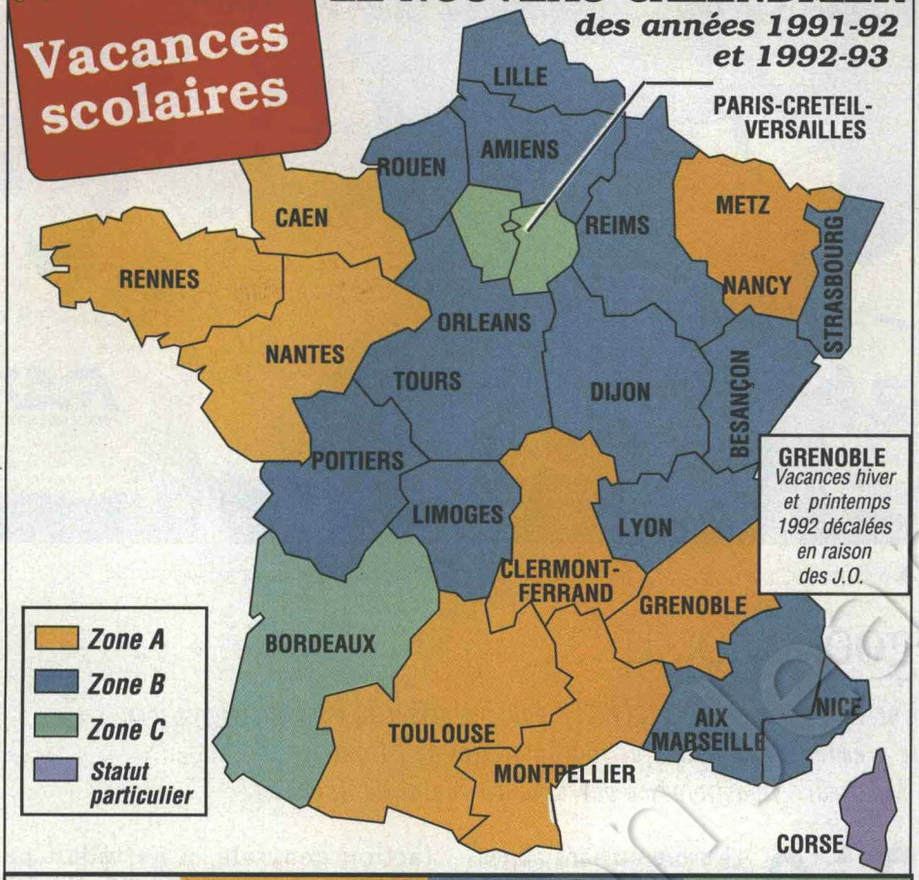
Une idée ingénieuse de la RATP pour valoriser la banlieue et ses jeunes : le premier championnat de foot intercités de l'Ile-de-France. "Vendredi" y participe en parrainant l'équipe de Bagnolet.

3 à 0. Le score est sans appel. Les quatorze juniors de Bagnolet qui ont participé à la rencontre -tout le monde doit pouvoir jouer même si les remplacements ne se font pas sans grincements de dents- ne sont pas peu fiers. C'est leur deuxième victoire en deux matchs. Il aura révélé de vrais talents dont l'athlétique Rachid, l'un des deux responsables de l'équipe. Les seniors auront un peu plus de mal pour vaincre Issy-les-Moulineaux, 4 à 3. Belle victoire à l'arraché, due aussi bien au talent de dribleur de son attaquant, Kamel, qu'aux exploits de leur goal Lalib.
A les voir construire leur action, on ne peut pas croire que ces adolescents n'avaient jamais joué dans un stade avant le 30 mars. Mais s'ils ont le sens de la passe, c'est peut-être que leur solidarité commence ailleurs que sur le terrain. Presque tous originaires de la même cité, ils sont pour la plupart copains dans la vie. C'est ce compagnonnage qui leur a fait répondre à l'appel de ce tournoi intercités, organisé par le comité de prévention et de sécurité de la RATP à la suite de la première initiative heureuse qu'aura été le match Montfermeil-Argenteuil.
L'idée incombe à Gérard d'Andréa, policier hors norme, qui est actuellement chargé des questions de prévention et de sécurité à la RATP.
Puisque des bagarres opposaient des bandes des deux cités, que diraient-ils d'un combat à la loyale sur un terrain de foot ? Le défi étant relevé à la satisfaction générale, il ne fallait pas s'arrêter en si bon chemin. D'où ce championnat de football intercités de l'Ile-de-France qui, pour sa première édition, ne rassemble pas moins de 17 villes de banlieue et deux arrondissements de Paris.
Daniel Bernard, maire adjoint socialiste de Bagnolet, et membre du comité de prévention et de sécurité de la RATP, défend l'idée que c'est le rôle d'une administration de lancer des idées de ce style : "La RATP peut avoir un rôle structurant dans la région parisienne. Elle fait partie du paysage social pour ses habitants."
Les élus socialistes, Daniel Bernard et Bernard Chappelier, ont eu un rôle moteur dans la participation de Bagnolet à ce championnat. Les mômes ne s'y trompent pas, qui ont bombardé Chappelier président, et Daniel Bernard directeur technique. "Ils sont beaucoup plus exigeants, confie Eric, chargé de l'entraînement de l'équipe, que nous ne l'étions il y a dix ans. Nous cherchons à les responsabiliser et ça marche." "L'expérience réussit dans la mesure où nous faisons un travail que les clubs traditionnels, trop structurés, trop fermés, ne font pas, ajoute Daniel Bernard, qui n'entend pas, maintenant que le processus est lancé, s'arrêter au football. Pourquoi ne pas profiter pour lancer une association, voire s'occuper également dans l'avenir de leur insertion professionnelle ?"

Bernard Chaouat

LE NOUVEAU CALENDRIER
des années 1991-92 et 1992-93

Vacances scolaires



	Zone A	Zone B	Zone C
1991-92	***Rentrée scolaire :* mardi 10 septembre 1991 pour tous**		
Toussaint	samedi 26 octobre au lundi 4 novembre 1991 pour tous		
Noël	samedi 21 décembre 1991 au lundi 6 janvier 1992 pour tous		
Vacances de février	samedi 15 février au lundi 2 mars	samedi 22 février au lundi 9 mars Grenoble 7-25 février	samedi 29 février au lundi 16 mars
Vacances de printemps	samedi 11 avril au lundi 27 avril	samedi 18 avril au lundi 4 mai Grenoble 18 avril-4 mai	samedi 25 avril au lundi 11 mai
Vacances d'été	mercredi 8 juillet 1992 au jeudi 10 septembre 1992 pour tous		
1992-93	***Rentrée scolaire :* jeudi 10 septembre 1992 pour tous**		
Toussaint	samedi 24 octobre au lundi 2 novembre 1992		
Noël	samedi 19 décembre 1992 au lundi 4 janvier 1993 pour tous		
Vacances de février	samedi 27 février au lundi 15 mars 93	samedi 20 février au lundi 8 mars	samedi 13 février au lundi 1er mars
Vacances de printemps	samedi 24 avril au lundi 10 mai	samedi 17 avril au lundi 3 mai	samedi 10 avril au lundi 26 avril
Vacances d'été	mercredi 7 juillet au jeudi 9 septembre 1993		

AFP Infographie - Laurence Saubadu

▲ *Retour aux trois zones, rythme scolaire -sept semaines de classe, deux de vacances- quelque peu perturbé dans certaines zones, voici donc le nouveau calendrier scolaire "ajusté" pour les besoins du tourisme contre l'avis de tous les partenaires du système éducatif. Il s'applique pour les deux années scolaires à venir. Le débat risque fort de rebondir lorsqu'il s'agira de fixer le nouveau calendrier triennal, applicable à partir de 1993-1994.*

BREF... EN BREF... EN

■ **Les enseignants du SNI-PEGC dans la rue le 17 avril.**
Raison de la colère :
"Ce gouvernement a de bonnes idées, mais il ne se préoccupe pas des conséquences.
Sans moyens, rien ne pourra se produire."

■ Plan d'urgence lycéen : ça roule.
Cinq mois après le lancement, Lionel Jospin, qui réunissait pour la cinquième fois les correspondants académiques chargés de son application, a qualifié sa mise en place de "sérieuse, efficace, rapide et transparente".
Sur le terrain, ce sont d'abord les internats, les CDI, les ateliers des lycées professionnels, les sanitaires et les maisons des lycéens (ex-foyers socio-éducatifs) qui bénéficient des 4 milliards de F du fonds de rénovation.

■ **37% seulement des chômeurs américains ont bénéficié l'an dernier d'allocations.**
Deux chômeurs sur trois ne sont donc pas indemnisés aux USA.
Les Etats fédérés ont établi ces dernières années des conditions draconiennes pour ouvrir droit aux indemnités.

■ Pour réduire l'écart entre le nombre des demandeurs d'emploi français et celui des chômeurs, au sens du Bureau international du travail, il faudrait renforcer les services de contrôle, rationaliser et unifier les procédures de traitement de l'information et construire un indicateur BIT mensuel.
Ce sont les premières conclusions d'une étude demandée par J.-P. Soisson.

■ **"L'Association des fils et filles de déportés juifs de France, présidée par Serge Klarsfeld, s'exprime après l'inculpation de René Bousquet pour "crimes contre l'humanité" :**
"Désormais, l'action judiciaire ne peut plus s'arrêter et le procès historique de l'action antijuive du régime de Vichy sera jugé en cour d'assises."

■ Semaine de lutte contre l'oubli de la déportation, du 9 au 15 avril, avec intervention dans les classes.

■ **Projet de loi sur la sécurité intérieure, accélération des procédures de naturalisation, prise en compte du problème de la double peine, implantations de maisons de justice, annonce Michel Rocard, lors de sa visite à Deuil-le-Barre et Villiers-le-Bel.**

■ La Caisse nationale d'assurance maladie désormais dirigée par Jean-Claude Maillet, de Force Ouvrière.
Il prend la relève de Maurice Derlin, écarté au dernier moment par la direction de son syndicat.
Jean-Louis Giral, président de la Commission sociale du CNPF, accède à la vice-présidence.
Ce sont les derniers remous provoqués par la signature de FO et du CNPF, introduisant la formule d'un abonnement liant médecins généralistes et malades.

■ **Jean-Marie Spaeth élu à la présidence de la Caisse nationale vieillesse.**
C'est la première fois que la CFDT obtient la présidence d'une caisse de la Sécurité sociale.

les Côtes-d'Armor gèrent les transports

Transports, circulation, stationnement. Ces questions atteignent leur paroxysme dans les villes. Saint-Brieuc (50.000 habitants), n'est pas épargné mais agit sur tous les fronts.

La configuration des villes anciennes (Saint-Brieuc vient de fêter ses 1.500 ans d'existence) se prête mal à l'accueil quotidien d'un flot de véhicules vrombissants qu'il faut faire cohabiter, en bonne intelligence, avec le déplacement de piétons fragiles et démunis. D'autant que la croissance continue du trafic -7 à 8% par an- contraint les villes à adapter sans cesse leur plan de circulation. Saint-Brieuc y a travaillé pendant deux ans, multipliant les actions d'information et de concertation préalable, sans pour autant échapper aux critiques. L'option de base est de supprimer le maximum de feux, "générateurs d'attente et d'énervement" et de les remplacer par des ronds-points. "Le B.A.-Ba, explique André Gacel, adjoint aux transports, est d'expliquer, par exemple, pourquoi une rue à sens unique permet d'alléger l'encombrement d'un carrefour... Dans une petite ville, toute modification est considérée par les habitants comme une atteinte à leurs droits."
Volontariste, la ville a signé avec l'Etat un contrat dont l'objectif était de diminuer de 10% le nombre d'accidents. Objectif atteint trois années consécutives (en une décennie le nombre d'accidentés est passé de 243 en 1980 à 144 en 1990). Saint-Brieuc est souvent une ville pilote. Lorsqu'il s'est agi d'appliquer les directives ministérielles de limitation à 50 Km/h en agglomération, la ville a lancé une campagne d'information. L'affiche, support de cette campagne -un œuf sous-titré d'un slogan : "La vie est fragile, ne la brisez pas"- vient d'être primée.

TAXITUB, PRIX DE L'INNOVATION

A l'avant-garde, Saint-Brieuc l'était encore en lançant le "piaf" (parcmètre individuel à fente) : un appareil de la taille d'une calculette où l'on introduit une carte à mémoire prépayée qui décompte le temps réel de stationnement. C'est en rencontrant Roland Moreno, l'inventeur de la carte à puce, qui lui a présenté un prototype, que le maire, Claude Saulnier, passionné d'électronique, s'est laissé tenter. Le piaf, c'est "le stationnement au juste prix, sans monnaie." Dès 1988, 100 piafs sont distribués à titre d'essai.



Aujourd'hui, plus de vingt villes en sont équipées. Saint-Brieuc essuie les plâtres. Voilà qu'elle vient d'être sélectionnée, avec Epernay et Evreux, pour expérimenter, à partir du 13 mai, les feux bleus : une nouvelle couleur, destinée à attirer l'attention des automobilistes, à la sortie des écoles, les engageant à davantage de prudence.
Enfin, la star incontestée des transports briochins est son "taxitub", en place depuis six mois, qui permet aux habitants de hameaux éloignés de bénéficier d'un transport en taxi, pour le prix d'un ticket de bus : les lignes, virtuelles, ne sont desservies que si une demande est exprimée. Il suffit pour en bénéficier d'appeler par téléphone un système entièrement informatisé, fonctionnant en continu. En rythme de croisière (20 lignes et 50 courses par jour), le système coûtera 500.000 F, "moins qu'un seul bus en fonctionnement", précise Isabelle Burlot, responsable des transports urbains briochains. Le taxitub est destiné aux "captifs" -adolescents et personnes âgées en particulier-, souvent les moins fortunés.



▲ *Un transport en taxi pour le prix d'un ticket de bus.*

Saint-Brieuc mise décidément sur les transports collectifs. Un choix politique. "Une voiture coûte plus cher à la ville que les transports collectifs, en aménagement, en espace, en moyens techniques... Sans compter les nuisances et la pollution qu'elle engendre. Les provinciaux sont très attachés à leur voiture, c'est pour eux un élément de liberté. Nous devons en tenir compte. Mais la liberté existe aussi si des bus permettent d'aller où l'on veut, quand on veut", explique André Gacel. Le juste équilibre, en somme.

Maryline Trassard

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ **L'achat d'un pin's (20 F) assurera la plantation d'un arbre : c'est l'opération "un pin's, un pin" lancée par l'association Massif 13. Les fonds collectés contribueront ainsi au reboisement des communes des Bouches-du-Rhône, dévastées par les incendies de l'été 1990. (Massif 13, BP N°7, 13111 Coudoux ou ☎ 91.55.22.68).**

■ "Et si l'on réflechissait aux mouvements réels et futurs des territoires ?", propose le géographe Roger Brunet, responsable du GIP Reclus, dans le troisième ouvrage de la collection Géographiques (La Documentation française). Comme dans les deux premiers essais ("Médiance" -sur les paysages-, par Augustin Berque et "Ville", par Robert Ferras) des géographes s'attachent à livrer à un public non spécialiste "leurs analyses, leurs commentaires et leurs étonnements". (224 p. 95 F)

■ **Quimper et le conseil général du Finistère ont mis en place une cellule locale d'urgence, groupant tous les partenaires agissant auprès des familles en difficulté. Objectif : accélérer l'attribution des aides. ☎ 98.98.89.89**

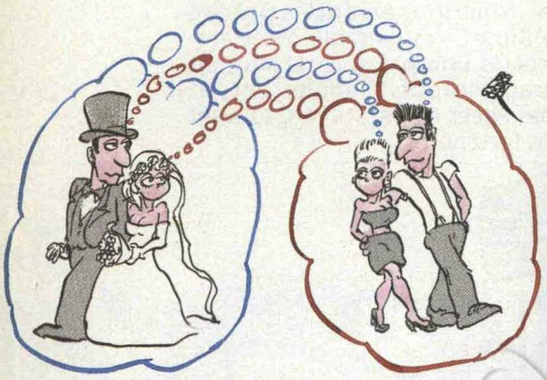
■ Une directive européenne, adoptée en mars, oblige les communes de plus de 2.000 habitants à se doter de systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, avant l'an 2000 pour celles de plus de 15.000, avant 2005 ssi elles ont entre 2.000 et 15.000 habitants.

■ **Pour relancer la réalisation d'une route transversale, à deux fois deux voies, dans le Massif central, un comité d'action réunit les élus des départements concernés (Allier, Creuse, Saône-et Loire, Haute-Vienne). Œuvrant au sein de l'Association pour la route Centre-Europe-Atlantique (ARCEA), fondée en 1967, le comité veut agir sur le terrain, notamment en créant, dans toutes les communes traversées, des associations soutenant cet objectif.**

union libre : 1- la vie quotidienne

10% des couples ne sont pas mariés. 20% des naissances ont lieu hors mariage. Quels sont les droits des concubins ?

Le certificat de concubinage s'établit à la mairie du lieu de domicile. Il faut se munir des justificatifs d'identité et de domicile.
En principe, le couple doit être accompagné par deux témoins majeurs. Le couple peut aussi faire établir un contrat de concubinage notarié qui permet de se prémunir contre les litiges. Les concubins peuvent par exemple dresser un inventaire des biens leur appartenant en propre et en commun.
Il n'y a aucune obligation légale entre concubins.
Le concubinage n'existe pas entre homosexuels.



Fisc et droits sociaux

Chaque concubin remplit sa déclaration de revenus comme un célibataire. Si l'un des deux n'a pas de ressources personnelles, l'autre ne peut pas le rattacher comme personne à sa charge. Pour un couple avec un enfant (ou des enfants), c'est celui des deux parents qui a les plus gros revenus qui a intérêt à prendre l'enfant à sa charge. Le couple marié bénéficie de 2,5 parts et un couple non marié de 3 parts. Chaque nouvel enfant permet d'obtenir une demi-part supplémentaire.
Il suffit que l'un des concubins cotise au régime maladie de la Sécurité sociale pour que l'autre (à condition qu'il ne travaille pas et qu'il vive sous le toit de l'assuré) bénéficie d'une couverture sociale en qualité d'ayant droit. Une déclaration sur l'honneur, renouvelée chaque année auprès de la Caisse d'assurance maladie suffit pour attester de cette situation. Les enfants naturels ont les mêmes avantages. Les couples non mariés ont droit aux mêmes prestations familiales que les couples mariés.

Les enfants

L'enfant né de parents non mariés est un enfant naturel. Si la déclaration de naissance à l'état civil est l'obligatoire, la reconnaissance par les parents est un acte volontaire et individuel. Elle se fait généralement à la mairie du domicile ou du lieu de naissance en même temps que la déclaration. Le père et la mère peuvent reconnaître l'enfant ensemble -auquel cas il portera le nom du père- ou séparément, le premier qui le reconnaît donnant alors son nom à l'enfant.
L'autorité parentale est donnée au parent qui a reconnu l'enfant le premier, si les parents reconnaissent l'enfant en même temps, l'autorité va à la mère. Les concubins qui désirent partager l'autorité parentale doivent en faire la demande auprès du juge des tutelles. C'est au moment de la reconnaissance qu'est délivré le livret de famille.
Les concubins (s'ils ont reconnu l'enfant) ont l'obligation de subvenir à ses besoins. Si l'un des parents refuse, l'autre peut saisir le tribunal d'instance pour obtenir le versement d'une pension alimentaire.
Si l'un des concubins refuse de reconnaître l'enfant, l'autre peut entreprendre une procédure judiciaire de recherche de filiation et obtenir ainsi une aide financière.

Rapports financiers

Les concubins peuvent ouvrir un compte joint mais, en cas de décès de l'un d'entre eux, la moitié de l'argent en compte n'appartient pas au survivant mais aux héritiers du défunt. Il est préférable que chaque concubin conserve aussi un compte personnel.
Lors d'un emprunt souscrit individuellement par un concubin, la solidarité financière de l'autre n'est pas engagée, sauf s'il s'est porté caution.

Biens

Chaque concubin conserve la propriété de ses biens mobiliers et immobiliers, mais il est conseillé de garder toutes les preuves d'achat. Chacun dispose à sa guise de ses gains.

Logement

Si l'un des concubins est titulaire du bail de location ou seul propriétaire du logement habité par le couple, l'autre est considéré comme étant hébergé et n'a aucun droit, même s'il contribue au loyer.
Si la location est établie aux deux noms, aucun des concubins ne peut mettre l'autre dehors. Ils sont tenus solidairement de payer le loyer.
S'ils ont acheté ensemble le logement, ils sont en situation d'indivision (ils ont les mêmes droits sur le bien, sans qu'il y ait division matérielle de leurs parts).
Les concubins peuvent aussi acheter un logement en tontine (1), en nue propriété et usufruit (2). Peu importe l'option choisie, chacun a intérêt à conserver les preuves de son apport personnel.

Chrystie Lipani

Prochain article : séparation des concubins et décès.
(1) Il est convenu que la part du premier décédé reviendra au survivant.
(2) Cette formule permet à un concubin d'acquérir le bien sans sa jouissance (nue propriété) et l'autre achète l'usufruit, c'est-à-dire le droit d'habiter ou de louer le bien jusqu'à sa mort.

La semaine prochaine : 2- Et après ?

PETITE ANNONCE
100 F la ligne

9601-URGENT. Membre du bureau, section PS Châtellerault. Formation DEUG AES, bonnes connais. techniques secrétariat et bureautique. Rech. emploi toutes régions. Ecrire Carole LUCAS, 22 rue Jean-Richepin, 86100 Châtellerault. ☎.49.21.77.06

... EN BREF...

■ **Accidents domestiques. La Commission de la sécurité des consommateurs envoie gratuitement, à tous ceux qui en font la demande, une série de fiches pratiques qui visant à éviter les accidents domestiques. On apprend, par exemple, comment utiliser sans risque un barbecue, comment se protéger de l'hydrocution... Commission de la sécurité des consommateurs, 185 rue de Bercy, 75572 Paris cedex 12. ☎ 43.45.11.45. ou minitel 36.14 Sécuritam.**

■ Eurexpo. La foire internationale de Lyon se tient jusqu'au 15 avril.

■ **Les Logis de France viennent de publier leur guide 1991. Plus de 4.000 hôtels-restaurants à gestion familiale y sont répertoriés (en librairie, 61 F).**

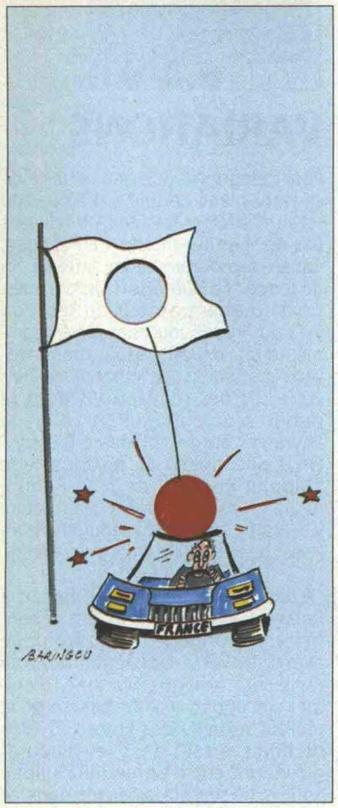
■ Frais de notaire. Pour connaître les tarifs des consultations juridiques, vous pouvez vous adresser au Conseil supérieur du notariat, 31 rue du Général-Foy, 75008 Paris. ☎ 42.93.06.45.

■ **Consommateurs européens. "Europe, j'achète" : une exposition, illustrant les apports du marché unique européen, sous l'égide de Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la Consommation. Du 7 juin au 7 juillet 1991 à la Cité des sciences de la Villette, à Paris. Entrée gratuite.**

■ Ouvrage pratique. L'édition 1991 du guide SVP de vos intérêts est en vente depuis quelques jours dans les librairies au prix de 149 F. 2.000 informations utiles sur la vie quotidienne, des conseils très précis dans différents secteurs : financier, juridique, économique...

■ **Sécurité. En période de troubles, les magasins font appel à des vigiles ou des sociétés de gardiennage. La loi limite les activités de ces surveillants. Ils ne peuvent appréhender que les personnes prises en flagrant délit de vol (à leur sortie du magasin, après le passage des caisses). Ils doivent conduire le suspect devant un officier de police judiciaire, car ils n'ont pas le droit de détention. Leur droit d'appréhension ne justifie pas les contrôles systématiques, comme la fouille au passage des caisses. Certains agissements abusifs peuvent faire l'objet de sanctions. Vous avez le droit de refuser qu'un vigile fouille votre sac, mais vous pouvez toujours proposer de l'ouvrir vous-même.**

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...



BLOC - NOTES

Claude Estier

4 avril
Le sinistre René Bousquet qui fut, en 1942 et 1943, le zélé pourvoyeur d'enfants juifs vers les camps de déportation nazis aura décidément bénéficié de toutes les faveurs. Non seulement son procès de 1949 s'était terminé par un verdict d'une étonnante clémence, ce qui lui a permis depuis de couler des jours heureux, mais encore est-ce preque par hasard que l'on apprend aujourd'hui, après une longue attente et un mois d'une discrétion dont la justice est peu coutumière, qu'il est enfin inculpé de crimes contre l'humanité. Rien n'assure encore que le "premier flic de Vichy" sera effectivement jugé mais au moins est-il contraint désormais de s'expliquer sur les ordres qu'il a donnés à l'époque pour plaire à son ami Laval et aux autorités d'occupation, au-delà même de ce que demandaient celles-ci. René Bousquet est aujourd'hui âgé de 81 ans. Les enfants juifs qu'il a, à l'époque, consciemment envoyés à la mort auraient entre 50 et 65 ans s'ils n'avaient eu le malheur de figurer sur les listes minutieusement dressées par cet "homme tranquille" !

5 avril
L'antisémitisme a décidément la vie dure. A en croire un sondage, près d'un tiers des Polonais considèrent que "l'influence des Juifs est trop grande" dans leurs pays. La communauté juive de Pologne a pourtant pratiquement disparu, exterminée ou exilée, puisque, de plus de trois millions de personnes avant la guerre, elle est tombée à moins de dix mille (sur près de quarante millions d'habitants). Ce qui fait dire à l'institut de sondage que ces résultats "témoignent de l'existence de forts stéréotypes négatifs que même les faits ne peuvent changer."

6 avril
Je me souviens de ma première rencontre avec Louis Joxe, négociateur tranquille et obstiné face à la délégation du FLN en 1962 à Evian. Le général de Gaulle, depuis l'époque de la France libre, avait fait confiance à cet homme venu de la gauche et qui resta toute sa vie un grand libéral, ouvert à tous, curieux de tout. Un homme d'une qualité rare dont la disparition atteint profondément tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

8 avril
Ces images de centaines de milliers d'hommes et de femmes, d'enfants kurdes fuyant dans le froid, sous la neige, la répression sauvage des troupes de Saddam Hussein émeuvent justement l'opinion internationale qui se sent impuissante face à une telle tragédie.
Ce sera l'honneur de la France d'avoir été la première à secouer la passivité des Etats, d'une part en prenant l'initiative d'une aide humanitaire heureusement relayée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'autre part en faisant adopter par le Conseil de sécurité une résolution qui pose en termes nouveaux le problème du droit d'ingérence dans ce qu'on appelle par euphémisme les "affaires intérieures" d'un pays lorsque celles-ci consistent à massacrer ses propres ressortissants. Cette initiative, vue avec méfiance par les gouvernements aux prises avec des minorités, va peut-être enfin permettre de faire coïncider le droit international, c'est-à-dire le respect de l'indépendance et de la souveraineté des Etats et le droit des peuples qui, à l'intérieur de ces Etats, est si souvent bafoué.
Deux remarques encore. L'une, pour souligner que le rôle de la France dans cette affaire, sous l'impulsion de François Mitterrand et Roland Dumas, apporte un cinglant démenti à ceux qui accusaient notre pays d'alignement sur les Américains. En l'occurrence, ce serait plutôt le contraire ! L'autre, pour rendre hommage au courage et à la persévérance de Danielle Mitterrand qui se bat depuis des années pour la défense du peuple kurde et de Bernard Kouchner pour qui, depuis longtemps aussi, les souffrances humaines n'ont pas de frontière.

VIRGIL TANASE

La coiffeuse et l'homme de lettres

Je tiens celui dont je vous parle aujourd'hui non seulement pour un des plus grands écrivains de notre temps mais, surtout, pour un des esprits les plus lucides d'une époque qui n'en compte pas beaucoup. Auteur de plusieurs volumes de poésie, Hans Magnus Enzensberger l'est aussi de deux recueils à lire absolument. Le premier, *"Europe, Europe !" (1)* a été publié en France il y a deux ans ; le second, *"Médiocrité et folie" (2)* vient de sortir chez Gallimard. (Les "Poésies" d'Enzensberger, chez le même éditeur, datent de 1966).
Ce qui fascine dans les "Essais" d'Enzensberger (qu'il se plaît, parfois, à nommer "reportages idéologiques") c'est l'intelligence voltairienne au service d'un bon sens que les intellectuels semblent, en règle générale, avoir perdu. Une des études de "Médiocrité et folie" en parle d'ailleurs largement. Intellectuels et politiciens sont, pour Enzensberger, deux tribus indiennes ennemies, unies par un seul et même souci : la stabilité, l'utopie d'une société réglée. "Leur rivalité, écrit

Pour Hans Magnus Enzensberger, intellectuels et politiciens sont comme deux tribus indiennes ennemies, unies par un seul et même souci : la stabilité, l'utopie d'une société réglée.

Enzensberger, respectable par son ancienneté, provient de ce que les uns et les autres se proposaient de déterminer le sens et les voies de l'évolution de la société. Ils se querellaient pour un seul et même privilège : celui de définir et de résoudre les problèmes au nom de tous les autres." Aujourd'hui, intellectuels et hommes politiques souffrent d'une "privation" : la démocratie les empêche de se poser en seuls et uniques guides et sauveurs de l'humanité. "La démocratie, croit Enzensberger, est un processus ouvert, productif et plein de risques, qui s'organise lui-même et échappe, sinon à leur influence (des intellectuels et des politiques), du moins à leur contrôle."
Enzensberger l'avait déjà signalé dans un de ses admirables textes du volume "Europe, Europe !" Dressant le portrait de la société suédoise, il parlait déjà du "dressage de l'homme" et de "la cage des institutions."
Je ne voudrais pas vous faire croire qu'Enzensberger ne s'occupe que de politique. Son regard est d'une même acuité lorsqu'il parle de culture et, comparant le bagage de connaissances d'une coiffeuse d'aujourd'hui avec celui d'un homme de lettres d'autrefois, il constate que si le nombre d'informations reste, en gros, le même, ce dernier "savait clairement, dès le départ, ce qui valait la peine d'être connu ou non ; ainsi, il... pouvait acquérir une image du monde solide et bien ordonnée." Je suis également du côté d'Enzensberger lorsqu'il s'insurge contre l'interprétation littéraire ("La lecture est un acte anarchique, que l'interprétation, en particulier celle qui se veut la seule correcte, a pour but d'empêcher") ou lorsqu'en parlant de l'éternelle "crise de la littérature", nous fait remarquer que, longtemps victime d'une socialisation extrême (elle est à la fois code social et programme éducatif), la littérature est en train de redevenir "ce qu'elle a été dès le début : l'affaire d'une minorité..."



▲ *Apporter le regard de Ferney (Voltaire, anonyme, XVIIIe s.).*

Les écrivains peuvent se démaquiller, ôter le masque qu'ils ont longtemps porté pour la représentation. Le vrai public, le public proprement dit, la minorité de dix à vingt mille personnes qui ne s'en laissent pas conter, ce public s'est depuis longtemps détaché du théâtre de guignol des grands médias."
Hans Magnus Enzensberger mérite d'être mieux connu en France. Dans le pays du parisianisme conquérant, il apporte le regard de Ferney...

1. Gallimard, 1988, 380 p., 140 F.
2. Gallimard, 214 p., 99 F.

Jean Piveteau paléontologue

Jean Piveteau a, tout simplement, sorti la paléontologie de la préhistoire. La paléontologie commençante se fourvoyait dans la recherche de deux monstres qui ne sont plus aujourd'hui, grâce à lui, que des fantasmes à mettre au cabinet des curiosités.

Le premier monstre est l'homme-singe. Au début du siècle nous cherchions encore l'intermédiaire entre le singe et l'homme. Nous lui avions même préparé son étiquette savante, maintenant mise au panier, l'étiquette de "pithécanthrope". Jean Piveteau a balayé cette fausse piste, qui nous couvrait de ridicule. Sur le chemin de l'homme savant, nous avons des homo habilis, des homo erectus, mais l'homme-singe est inconcevable : la divergence des deux branches, celle du singe et celle de l'homme, interdit tout intermédiaire. Tarzan l'homme-singe, à la limite, a peut-être été élevé par des singes, mais il n'est pas né d'un singe ! Soyons sérieux.



Le second monstre est l'homme de Neandertal, tel qu'on se le représentait dans les premières années du siècle. On en faisait une bête brute. On lui déniait toute intelligence et toute sensibilité, sous prétexte qu'il avait une musculature plus imposante que la nôtre ! On le mettait à l'écart : homo neandertalensis, qui n'avait rien à voir avec l'homo sapiens que nous sommes. Piveteau protesta vigoureusement. Le cerveau de l'homme de Neandertal est non seulement plus volumineux que le nôtre, mais il est proportionnellement plus gros, puisque l'homme de Neandertal est plus petit que nous. Jean Piveteau exigea que l'homme de Neandertal devienne un homme à part entière, comme nous, quoique différent : homo sapiens neandertalensis. Du coup, nous devenions homo sapiens, pour lui laisser sa place à côté de nous. La formule officielle, apprise par tous les étudiants de paléontologie, fut désormais que l'homme de Neandertal, bien lavé, bien habillé, passerait inaperçu dans le métro, s'il venait à Paris prendre le métro.

Jean Piveteau ajoutait malicieusement qu'il ne fallait pas insister sur le fait que l'homme de Neandertal, avec ses grandes orbites rondes et profondes, avait, selon toute vraisemblance, une membrane nictitante de chasseur vespéral et auronal. C'est, expliquait-il, une vision d'une extrême sensibilité faite pour amplifier les moindres lueurs dans la pénombre. Je crois qu'il avait raison de ne pas insister sur ce fait. Ses petits et arrière-petits-enfants se seraient détournés de la paléontologie, s'ils avaient su que l'homme de Neandertal, avec qui nous avons coexisté pendant 5.000 ans, de moins 35.000 à moins 30.000, était un homme-hibou, même si l'on s'empresse d'ajouter que l'homme de Neandertal était une excroissance folle, surgie à la dernière minute, ou presque, sur l'arbre de l'évolution.

René Laurenceau

Jean Piveteau, un des maîtres de la paléontologie française, membre de l'Académie des sciences, vient de mourir à l'âge de 91 ans.

CINEMA

"Madame Bovary"

C'est toujours la même question. Comment transposer une œuvre littéraire au cinéma ? Claude Chabrol a tranché : "L'idée qui a présidé à cette adaptation est l'absolue fidélité. Il s'agit donc de "Madame Bovary", de Gustave Flaubert, rien de plus, rien de moins." Sauf que l'indication de la place de la caméra ne figure pas dans le roman.

Claude Chabrol rêvait de ce projet depuis 20 ans. "Ce roman est un sommet, une œuvre d'art où fond et forme s'exaltent réciproquement." La vie de province et la bourgeoisie qui broie et humilie ont toujours été parmi ses sujets de prédilection. Tout comme Flaubert. L'ambiance d'Yonville a été recréée avec précision. Une reconstitution presque trop fidèle. Jean-François Balmer (Charles Bovary) a su éviter le côté caricatural et ridicule du mari trompé. Christophe Malavoy (Rodolphe) est parfait en gentilhomme provincial donjuanesque, ainsi que Jean Yanne, l'important Monsieur Homais.

Surtout, Isabelle Hupert s'imposait. Un aboutissement, tant l'ombre d'Emma Bovary planait déjà dans deux des films qu'ils ont fait ensemble, "Violette Nozière" et "Une affaire de femmes". Grâce à son jeu un peu distancié, chacun reconnaîtra peut-être son Emma. Sujet de neuf films et objet d'innombrables études, qui était-elle ? Le symbole de l'immoralité, de la complaisance dans l'adultère, qui valut à Flaubert, en 1856, un procès pour outrages aux bonnes mœurs ? Ou bien la petite provinciale qui n'avait pas les moyens intellectuels de ses rêves ou, enfin, le porte-drapeau des femmes écrasées par le monde masculin du XIXe siècle ? Emma Bovary garde son mystère.

C.P.



◀ *Isabelle Huppert "Madame Bovary".*

TV

VARIATIONS

Pour célébrer le 30e anniversaire de ce carré blanc destiné à marquer du sceau d'infamie les films ne relevant pas des bonnes mœurs de l'époque, Canal+ a programmé en extrême fin de soirée "La Nuit rose". Quatre émissions tournant autour du sexe, du "x", du "hard", du porno, avec commentaires, extraits, explications, travaux pratiques. Une promenade sans voile sur des réalisations dont le public n'atteint jamais celui de "Cyrano" ou de "Madame Bovary." On a découvert, au passage, que "Moulin Rouge", de Jean Renoir, hérita un carré blanc car Jean Gabin, vieillissant, embrassait tendrement les lèvres de la gentille Françoise Arnoul.

"A tort et à raison" (la 5), permit à Roland Cayrol, grand maître débonnaire en sondages et politologue averti, à Pierre-Luc Séguillon, à la ravissante Amanda Maclane, d'animer un débat sur "la liberté et la morale sexuelle des Français". Rien de bouleversant dans les réponses qui permirent d'entendre Philippe Sollers (il semble alterner dans ce genre de discussion avec Bernard-Henry Lévy), Jack Lang, Bernard Debré, un professeur réactionnaire, un évêque soulignant les interdits de l'Eglise, un vieux couple de retraités, un couple d'homos. Tout cela demeurait convivial et chacun possédait bien son rôle.

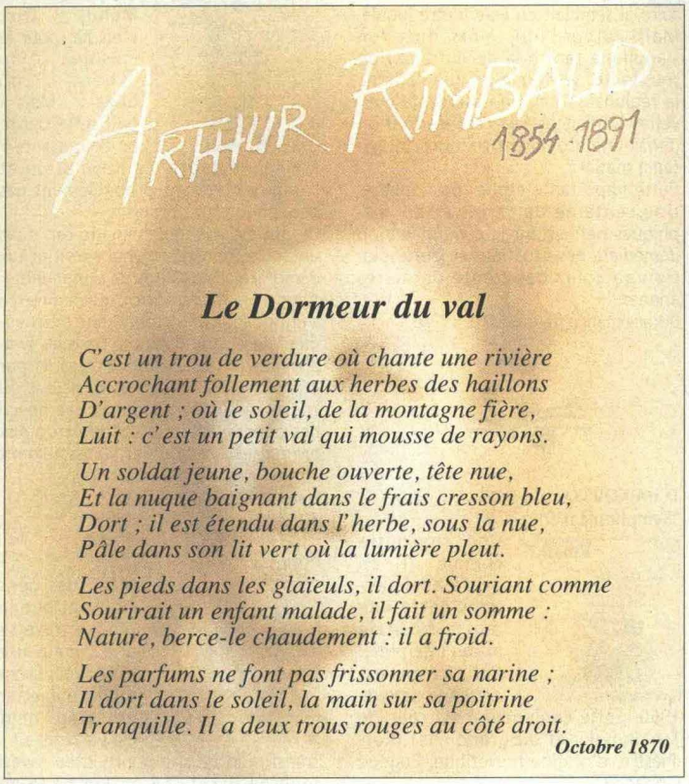
FR3-La Sept eurent la bonne idée de redonner un documentaire de Claude Lévi-Strauss réalisé par Philippe Collin. Cet éminent académicien ne s'est pas borné à signer une vingtaine ou une trentaine de bouquins. Il a arpenté le terrain avant de rédiger ses idées et de les professer. Claude Lévi-Strauss a plus d'importance dans l'histoire des idées que nombre des petits rigolos contemporains.

A 20 h 10, dimanche, sur la 5, Jean-Pierre Elkabbach fit son retour sur le petit écran dans un décor à la sobriété de bunker. Les invités répondirent à des questions pointues -mais doit-on s'étonner qu'un journaliste soit curieux et incisif ?- sur les Kurdes, la Réunion, les banlieues. L'ensemble a besoin de trouver son rythme, ce qui demandera une ou deux semaines. Ce 20 h 10 a toutes les chances de se transformer en émission de citations pour les commentaires du début de semaine.

Michel Denisot accueillait, dans "Mon zénith à moi" (Canal+), Judith Godrèche. L'aimable enfant possède un charme évident, mais son vocabulaire reste d'une étonnante pauvreté. Avec un zeste d'application et peu de bonne volonté, elle deviendra une actrice de qualité. En attendant, qu'elle conserve sa fraîcheur et sa spontanéité...

P.Y.

la chaîne avec Rimbaud



Le Dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Octobre 1870

théâtre de Suisse romande

Expérience théâtrale surprenante, Gabriel Garran et le Théâtre international de la langue française, proposent une série de six œuvres théâtrales de Suisse romande inédites, sous forme de lectures : • les 12 et 13 à 20h30. "Le Silence des neiges" • le 14 à 18h et le 15 à 20h30, "Protée" et "Cette douleur, ce déracinement" • les 17 et 18 à 20h30, "Les Chauves souris" • les 19 et 20 à 20h30, "La Septième Vallée" • le 21 à 18h et le 22 à 20h30, "La Seconde Chute".
Nos voisins suisses peuvent suivre, en même temps, ces lectures, qui ont lieu simultanément à Paris, Genève et Lausanne.

N.A.

Centre Georges-Pompidou
☎ 42.40.27.28 (poste 11/10)

Des romans policiers

***"Jackpot"**, par Bill Bronzini (Série noire n° 2.261). Gagner 200.000 dollars à Reno, c'est parfait mais rendre, ensuite, des comptes à un milieu grinçant n'est-ce pas une autre histoire ?*

***"Haute Tension"**, par S.A. Steeman (Le Masque n° 2.040). Rita n'a-t-elle pas eu tort de mentir devant les jurés ? Sept ans plus tard, l'heure des comptes arrive. Douloureuse pour l'ardente Rita.*

***"Ripley s'amuse"**, par Patricia Highsmith (Le Livre de poche n° 4.415). Wim Wenders, en réalisant "L'Ami américain", a porté sur le grand écran ce "Ripley s'amuse" qui ne manque ni de psychologie ni de suspense.*

***"Agatha Christie"** : Les années 1920-1925, Les années 1926-1930 (Librairie des Champs-Elysées). Jacques Baudou présente les deux premiers volumes de cette plongée merveilleuse dans les œuvres complètes de notre immortelle Agatha. Un grand fleuve.*

***"Histoire d'ombres"**, par Hervé Jaouen (Le Livre de poche n° 6.942). La solitude n'est pas toujours facile à trouver, même dans une auberge réputée sur les bords de Doubs, car il y a des créatures brûlantes et mêmes torrides.*

***"Pas touche aux Papous"**, par Riall W. Nolan (Série noire n° 2.244). Les mers du Sud ne sont pas édéniques quand il s'agit de récupérer un vieux pote. De l'ambiance et du soleil avec des méchants.*

***"Hard Candy"**, par Andrew Vachss (édition du Masque). Avocat, Vachss est devenu un auteur de polar apprécié et appréciable. "Hard Candy" se glisse dans les bas fonds de New York avec un privé et une call girl (de 15 ans).*

P.Y.

à l'Eure du rock

L'Eure du rock est venue à Evreux. Pour le VIIIe "Rock dans tous ses états" le Festival rock d'Evreux propose une affiche résolument française : les Joueurs, Oth, J.-J. Milteau, Tony Truant, IAM et les Babylon Fighters.



▲ *Le groupe IAM.*

Mais l'Albion et les Teutons ne s'en laisseront pas compter avec Nikki Sudden et le groupe Rausch. N'oublions pas les Américains Mike Rimbaud (qui n'est pas le fils d'Arthur) et les Fleshtones.
Les organisateurs de ce festival pétaradant ont décroché l'exclusivité du film d'Oliver Stone : "The Doors", que vous pourrez voir en avant première si vous passez du côté d'Evreux entre le 13 et le 20 avril.

F.T.

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF

■ **"Les Samedis du château de Versailles". Trente concerts du 13 avril au 26 octobre, chaque samedi à 17h30 (Couperin, musique de la Chambre du Roy, Mozart et ses contemporains).**

■ Pier-Luigi Pizzi au secours de l'Opéra-Bastille. In extremis, Pizzi a accepté d'assurer mise en scène, décors et costumes pour "Samson et Dalila". L'Opéra paiera un dédit d'un million de F au metteur en scène initialement prévu.

■ **Avril lyrique à Paris. Du 9 avril au 4 mai, vingt-six soirées sont proposées avec "Ariane et Barbe Bleue" (Dukas) au Châtelet (22-30/4) ; "Manon Lescaut" (Puccini) à l'Opéra-Bastille (9 avril-4 mai) et un dyptique : "Urgèle" et "La Répétition interrompue" (Duni, sur des livrets de Favart) à l'Opéra-Comique (12-23 avril).**

■ Un violon en mélange de graphite et de résine époxyde inventé par un retraité britannique. Harold Stephens, 81 ans, assure que son instrument possède les mêmes qualités qu'un Stradivarius. Le premier violon du London Philarmonic a promis de l'essayer.

■ **Stefan Kudelski innove encore. Il veut sauver les films. "On les recopie, dit-il, mais la copie est également menacée de dégradation." Avec l'ordinateur, il veut en faire un enregistrement numérique et non plus optique. Kudelski avait inventé, dans les années 50, le Nagra, le fameux magnétophone des reporters radio et télé.**

■ "Histoire d'un idiot", monologue de l'auteur catalan Felix de Azua, est donné, avec Christian Plezent, dans la petite salle de l'Odéon jusqu'au 28 avril. ☎ 43.25.80.92

■ **Heureux Isséiens ! Les habitants d'Issy-les-Moulineaux auront l'insigne honneur de recevoir "Myster Dynamite" alias James Brown les 1er et 2 juillet prochains dans le cadre du Winston Legend festival. Après le fameux "Live at the Apollo" peut-être y aura-t-il un "Live at Issy-les-Moulineaux"...**

■ Le concert du rapper Mc Hammer, prévu le 19 avril au Zénith-Paris, est reporté au 20. Faites passer...!

■ **Le numéro 15 de "Trad Magazine", journal bimestriel spécialisé dans les musiques traditionnelles, sera en kiosque au prix de 30 F. Publication qui s'adresse à ceux qui n'écoutent ni jazz, ni rock, ni variétés, ni musique classique, "Trad Magazine", qui vendait jusqu'ici par abonnement 3.000 exemplaires, espère passer le cap des 10.000 en kiosque. Bonne chance...**

■ D'une incroyable actualité, le "Bloc Notes" de François Mauriac adapté par Michel Suffran, mis en scène par Louis Thassin et interprété par Michel Etchevery. Studio des Champs-Elysées. ☎ 47.23.35.10

■ **Les ciné-clubs sont en danger de mort. Pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics, la Coordination des fédérations de ciné-clubs organise une conférence de presse à la cinémathèque Chaillot le 15 avril 1991 à 18 h 30. Elle sera suivie de la projection d'un long métrage inédit : "La Fin des beaux jours", de Jiri Menzel.**

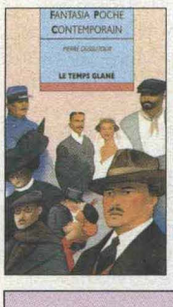
post-scriptum

NOVALIS
"L'Encyclopédie"



Novalis fut une étoile filante dans le ciel romantique allemand. Vingt-neuf années seulement d'accomplissement personnel en tous domaines : réflexion métaphysique, recherche scientifique, poésie, philosophie.
Météorique, cette étoile fut de première grandeur. Le projet de sa vie était d'établir une méthode de connaissance totale, étendue à toutes les formes du savoir, de la vie intellectuelle et de la vie spirituelle . Deux versants à son œuvre interrompue: la poésie -les "Hymnes à la nuit", d'une musicalité inégalée- et la philosophie -inaboutie- dans les "Fragments", ici publiés sous le titre "L'Encyclopédie". Une gerbe de réflexions souvent en forme de feu d'artifice.
Editions de Minuit, 442 p., 160 F.

PIERRE DUSSUTOUR
"Le Temps glané"



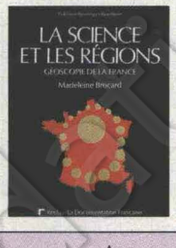
Des chroniques en forme de nouvelles. L'exercice, exposé aux effets répétitifs du genre, est périlleux. Ici, l'écueil n'est même pas menaçant. Trente-et-un récits mènent du début du siècle jusqu'à nos jours. Tout est circonscrit dans un quartier de Guéret. Sans vouloir faire beau, surtout sans vouloir faire pittoresque, l'auteur, dont on devine qu'il tient sa sagesse et sa modestie de près de cinquante ans d'enseignement retrace tout bonnement l'histoire d'un siècle, à la hauteur des gens simples et d'une ville exemplaire.
Magnard, 250 p., 42 F.

LA N.R.F.
"Hommage à ..."



La N.R.F. a consacré de nombreux numéros spéciaux à de grands écrivains. Certains, devenus introuvables, sont des moments importants de la critique littéraire.
Et c'est une heureuse idée que de les réimprimer. Ainsi, "Hommage à Joseph Conrad" (NRF du 1.XII.1924) ; "Hommage à Jean Paulhan" -ce compagnon de route stimulant et incommode- (NRF du 1.V.1969), "Hommage à André Malraux" (NRF du VII.1977). Et aussi un bien intéressant numéro de la NRF du 1.II.1934 sur Gobineau et le gobinisme, avec notamment une contribution de Léon Trotsky intitulée "Qu'est-ce que le national-socialisme ?"
Gallimard, de 182 à 422 p., de 52 à 72 F.

MADELEINE BROCARD
"La Science et ses régions"



La localisation des activités scientifiques demeure tributaire d'un système de fonctionnement qui oppose Paris à l'ensemble de la province et qui se conclut au bénéfice de la capitale. Le mal a été dénoncé depuis longtemps. Et grâce à la politique d'aménagement du territoire, il semblait en voie d'être jugulé. Mais aujourd'hui, alors que l'on s'applique tant à la décentralisation sous toutes ses formes et que s'affirme la régionalisation, on observe de nouvelles tendances à la reconcentration parisienne. Comment changer de système spatial ?
Cette importante étude passionnera. Une centaine de cartes et de graphiques permettent la compréhension immédiate des situations et leur évolution au cours des trente dernières années.
Documentation française, 276 p., 220 F.

TCHAIKOVSKY
"Symphonie n°5"



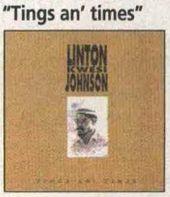
Une rencontre comme il en existe quelques-unes entre une œuvre musicale et son interprète. Celle-ci qui est ancienne date de 1960. Cette conjonction est celle de Tchaïkovsky et du grand chef d'orchestre, d'origine helvétique, Eugène Ormandy.
La Ve symphonie est peut-être l'œuvre majeure du compositeur russe. Particulièrement expressive, elle traduit avec limpidité ses sentiments : l'implacabilité du destin et l'échec de l'homme devant la Toute-puissance. Eugène Ormandy s'y lance avec une totale sincérité et l'orchestre de Philadelphie est somptueux : dès les premières mesures, les bassons créent une ambiance où l'espoir conserve peu de place. Avec la sérénade pour cordes, amplement traitée.
Sony-Classical 46538, 69'50", env. 125 F.

MÉHUL
"Symphonies n°1 et 2"



Connaissez-vous Méhul ? Oui, bien sûr, pour la musique du "Chant du départ". Mais à part cette œuvre de circonstance ? Rien sans doute. La Révolution et l'Empire n'étaient probablement pas des époques très propices.
Ce qui est grand dommage car, dans un autre contexte, Méhul aurait mieux démontré ses qualités de symphoniste. Avec lui, la symphonie en France s'éloigne de l'ancienne suite instrumentale et prend forme. Dans les symphonies n°1 et 2 enregistrées ici par Marc Minkowski et les Musiciens du Louvre, on pense un peu au Beethoven des débuts. Presque un peu trop aux premières symphonies, sensiblement antérieures, du maître de Bonn.
Erato, 45026, 51'09", env. 125 F.

LINTON KWESI JOHNSON
"Tings an' times"



"Bien des gens trouvent que le reggae traverse une mauvaise passe. Nous avons essayé d'injecter un sang neuf dans le reggae."
Transfusion réussie pour Linton Kwesi Johnson. L.K.J., né en Jamaïque en 1952, n'a pas échappé au virus de cette musique insulaire. Et, avec "Tings an' times", il signe l'un de ses albums les plus achevés. Y exprimant sa foi dans le socialisme avec "Good Life" ou posant un regard critique sur les changements en Europe de l'Est : "My Revalueshanary Fren", L.K.J. accompagne son discours créole d'une musique chaude et saccadée qui fait chalouper de bonheur.
FNAC Music 59211, 37'32", env. 110 F.

WEATHER REPORT
"8 : 30"



Les fondateurs de Weather Report, Joe Zawinul (claviers) et Wayne Shorter (saxo) ont été formés à l'école de Miles Davis au cours des années 60 : une solide carte de visite. En 1969, avec l'album "Bitches Brew", Miles leur montre la voie d'un nouveau genre : le jazz-fusion. Les deux compères s'y engouffrent comme un seul homme et créent le groupe le plus innovant et le plus apprécié en la matière.
Cette réédition CD d'un concert enregistré en 1979 montre le groupe à l'apogée de son art. Mosaïque d'une musique généreuse et puissante, parfaitement servie par une monstrueuse section rythmique aux mains de deux génies de la batterie (Peter Erskine) et de la basse (Jaco Pastorius).
CBS 88455 80'57", env. 180 F.

Agenda

Classique

ARLES
Alain Planès, piano. Récital, St-Martin-du-Méjan, le 19 à 21h. ☎ 90.96.30.35
CANNES
M. Joâo Pires, piano, et A.Dumay, violon. Salle Debussy, le 14 à 17h. ☎ 93.98.62.77
DIJON
"Madame Butterfly" (Puccini). Grand théâtre, les 19, 21, 23. ☎ 80.67.23.23
LILLE
"Les Virtuoses de Moscou" (Vivaldi). Opéra, le 18 à 20h30. ☎ 20.30.81.00
LYON
"La Mort de Klinghoffer" (Adams). Th. du VIIIe, du 13 au 21. ☎ 78.74.32.08
METZ
Victoria de Los Angeles, soprano. Récital. Arsenal, le 18 à 20h30. ☎ 87.74.16.16
PARIS
• José Van Dam, ("Le Voyage d'hiver"). Gaveau, le 15 à 20h30. ☎ 49.53.05.07
• Statskapelle de Dresde, dir. B. Haitink. Th. Ch.-Elysées, le 19, 20h30. ☎ 47.20.36.37

Expositions

NANCY
Lithographies et estampes de M. Ernst. Musée des Beaux-Arts →30. ☎ 83.37.65.01
PARIS
• "Libertés et plaidoyer pour la terre", 45 toiles monumentales pour la rue. Grand Palais → 20. ☎ 42.89.23.13
ROCHECHOUART
• Rétrospective Bernard Frize en 70 tableaux. Musée → 9-6. ☎ 55.45.10.16
SAINT-PAUL-DE-VENCE
• Le Cabinet des dessins (Giacometti, Matisse, Miro, Staël, etc.). Fondation Maeght → 15 mai. ☎ 93.52.81.63

Théâtre

RENNES
"Tableaux impossibles" (Gilbert Tsai). TTNB du 12 au 14. ☎ 93.31.55.33
BORDEAUX
"L'Idée fixe" avec P. Arditi et B. Murat. Th. du Port de la lune.15 → 20. ☎ 56.91.98.00
LYON
"Le Souper" (J.-C. Brisville) avec C. Rich et C. Brasseur. Célestins. ☎ 78.42.17.67
MARSEILLE
"La Paix" (Aristophane). La Criée. → 20. ☎ 91.54.74.64
PARIS
• "Fregoli" (Jérôme Savary) avec Bernard Haller. Chaillot. ☎ 47.27.81.15

Cinéma

DOUARNENEZ
Jeune cinéma. 18 → 23. ☎ 98.92.11.95
DIGNE-LES-BAINS
XIXe Rencontres. Hommages à N. Kaplan et R. Allio. Du 23 au 30. ☎ 92.32.29.33
NIMES
IIIe Festival international des écoles de cinéma. Du 18 au 23. ☎ 66.21.80.63
PERPIGNAN
Festival européen de critique historique du film. Europe 39-45. 23 → 30. ☎ 68.66.30.33

Jazz-variétés

BOBIGNY
D. Gillespie, M. Makeba,13. ☎ 43.85.66.00
BREST
R. Galliano quintet (Le Vauban), le 17.
PARIS
• Orch. régional de Grenoble et A. Jean-Marie trio (Radio France studio 105), le 18.
VIROFLAY
C. Vander & Offering, le 13.
PESSAC : Steve Lacy septet, le 15.
*• **Dee Dee Brigdewater.** SURESNES, le 13. PARIS, P. Congrès. 18, 19. ☎ 40.68.00.72.*
*• **Linton Kwesi Johnson** à l'Elysée Montmartre. Les 19 et 20.*
*• **Nicole Croisille** au Casino de Paris. Jusqu'au 14. ☎ 49.95.99.99*
*• **Tania Maria** : METZ 13 ; NICE 15 ; TOULOUSE 17 ; BORDEAUX 18 ; SAINT-ETIENNE 22 ; PARIS (Olympia) 23.*
*• **Gérard Blanchard :** Marseille 12.*

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (télévision-policiers)

DANIELE SALLENAVE

Romancière, prix Renaudot 1980 pour "Les Portes de Gubbio", rédactrice en chef de la revue "Le Messager européen", Danièle Sallenave vient de publier "Le Don des morts"*. Apologie de la littérature.

"Vendredi". Votre livre est un véritable hymne au livre. A quoi sert la littérature ?
Danièle Sallenave. Je suis partie d'une intuition très ancienne, très enfantine, en même temps confirmée journellement, que, quand il n'y avait pas de livre, quelque chose manquait. Je me suis souvenue aussi de l'expérience de dépossession, éprouvée, enfant, à la découverte de ce que la vie a de monotone, de répétitif. Peut-être parce que je grandissais au milieu des années 50 dans une province assez étouffée. Les livres alors étaient vraiment la porte ouverte, l'horizon. Les livres sont un chemin pour aller de la vie à la vie, pour que l'expérience vécue, une histoire d'amour où la vision d'une fontaine s'ouvre à la dimension que, seule, lui ouvre la fiction.

La vie sans livre est une vie mutilée...
Il serait brutal de dire : "Hors des livres, point de salut." A travers la religion, la politique, un amour, une douleur, certains atteignent des accomplissements très grands. Avec les livres, ces expériences sont plus riches, plus profondes, plus graves, plus drôles. Ils ouvrent à tout ce que le monde visible a de mystérieux, d'énigmatique. Sans livres, il n'y a pas de pensée. Ils posent la question du sens.

On peut, selon vous, vivre sans musique ou sans peinture. La littérature est-ce plus qu'un art ?
La littérature ne relève pas uniquement de la jouissance esthétique, ni de cette forme de culture, très subtile, que suppose la fréquentation de l'art. La littérature joue avec nos mots de tous les jours. Elle est en même temps la mise en forme de nos expériences. Lorsque nous vivons, nous tâtonnons en essayant de faire le moins de mal possible à nous et aux autres. Par les romans, nous accédons à de l'expérience fictive, qui n'engage pas nos comportements immédiats mais qui leur ressemble. Nous pouvons en toute impunité nous prêter à des expériences qui seraient très coûteuses dans l'existence : on n'est pas forcée, comme Madame Bovary, d'avaler de l'arsenic parce qu'on est une femme déçue ! De même, voir vivre Julien Sorel quand on a dix-huit ans est un apprentissage de la vie.

Vivons-nous dans un monde sans livres ?
Non. Les livres sont partout mais on ne sait plus à quoi ils servent.. On les noie dans des pratiques culturelles diverses. On vit, on apprend, on s'informe, on rêve avec d'autres choses que les livres, mais on ne médiatise toutes ces expériences-là que par les mots. Coupez l'image de la télévision, vous comprenez tout. Coupez le son, vous ne comprenez rien. On a un peu mis entre parenthèses que l'émotion, l'information, le rêve ne prennent sens qu'organisés par le langage.



Ni l'argent, ni la place dans la société, ne séparent aussi radicalement les hommes que la présence ou l'absence de livres dans la vie quotidienne.

L'inégalité majeure est-ce l'accès au livre ?
Absolument. Ni l'argent, ni la place dans la société, ne séparent aussi radicalement les hommes que la présence ou l'absence de livres dans la vie quotidienne. On s'accommode aujourd'hui de l'inégalité culturelle. Tout se passe comme si elle n'existait plus. Je comprends bien pourquoi on a cessé de l'évoquer : on ne voulait pas avoir l'air de rejeter ceux qui n'ont pas fait d'études. Mais en disant : "tout se vaut", on les rejette encore plus. Là est le véritable mépris. L'élitisme doit être un "élitisme pour tous". Comme Antoine Vitez le disait de son théâtre : "Il doit être élitaire pour tous", le plus haut, le plus élevé, le plus exigeant pour le plus grand nombre. Si tout est culture, l'inégalité n'existe plus et tout se vaut, le rap et Mozart, le tag et Vinci. La culture n'est pas cela : elle est un effort, un arrachement, un pouvoir d'élaboration.

Les banlieues seraient les villes d'un monde sans livre. Quel rapport entre livres et ville ?
Je suis saisie par l'enfermement qui règne dans les banlieues. Que certains vivent à Sartrouville avec le centre commercial comme horizon, d'autres place Saint-Sulpice avec une des plus belles façades d'église d'Europe, avec la fontaine, le jaillissement de l'eau, est une injustice majeure. Il existe entre le livre et la ville un rapport d'analogie : la ville matérialise un degré de retour sur soi, de présence du passé, des morts, infiniment plus élaboré. Il suffit de se retourner pour que le regard embrasse deux maisons du XVIIIe, cette église du début du XVIIe, cette fontaine ornée de statues d'évêques. Même si l'on ne sait pas qui ils sont précisément, ils sont là. Le livre et la ville, à cet égard, sont la même chose : l'épaisseur matérialisée du temps qui nous soutient, nous fait respirer. Or, ce sont souvent les mêmes qui, chassés des villes, vivent sans livres dans un environnement sans mémoire, donc sans avenir, dans un pur présent du : "Je me lève, je travaille, je vais chercher mes enfants, faire mes courses, je me couche." Comment se fait-il que plus personne ne descende dans la rue pour crier : "Métro-boulot-dodo, ça suffit" ? Où a donc disparu cette critique de la société de consommation, abrutissante, si présente chez les jeunes des années 60-70 ?

N'est-ce pas, au fond, le rapport de notre société au temps qui est perverti ?
Si. Nous avons été subjugués par ce nouveau bien-être, si longtemps espéré. Mais les valeurs de la consommation sont de fausses valeurs, fondamentalement opposées à celles du livre. Se reposer puis recommencer à travailler n'est pas la voie pour accéder aux valeurs les plus hautes, c'est simplement reproduire la force de travail jusqu'à ce qu'on soit à la retraite et qu'on meure. Un temps cyclique qui avance vers un déclin irrémédiable -ce qu'on fuit à travers cette apologie éhontée de la jeunesse. Ce présent ne peut que se gâter. C'est une idée du temps extraordinairement blessante, qui peut expliquer cette espèce de tristesse de la vie ordinaire. La littérature ouvre sur un tout autre rapport au temps. Quand je lis un roman qui se situe il y a cent ans ou dans une autre culture que la mienne, je ne suis plus soumis au temps. Le temps retrouvé, c'est celui du livre. Quelles que soient les difficultés que le livre rencontre, la puissance de métamorphose et de continuité de la littérature est extrême. Il ne peut pas se faire que, d'une manière ou d'une autre, le livre ne triomphe pas.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

**Gallimard. La plupart de ses romans ont été publiés chez P.O.L.*

Annie Philippe - Daniel Hubscher

ENQUÊTE À L'INTÉRIEUR DU PARTI SOCIALISTE

Albin Michel

En vente p.10

"Un ouvrage qui permet enfin de comprendre ce parti d'une extraordinaire diversité, à l'heure d'un tournant de son histoire."

Philippe Vallet, "France-Info"

Fondation Jean Jaurès